

107-1984

Sommaire

	Pages
<i>Ballade de l'Exilé</i>	
Philippe Plantevin	2
<i>Apprendre à bâtir la Paix</i>	
Document de la Mission de France	5
<i>La Paix...</i>	
• J'ai travaillé à la recherche atomique	
Bernard Boudouresques	15
• J'ai été déporté	
Pierre Moreau	18
• Je suis objecteur de conscience	
Jean-Pierre Maurin	20
<i>Le cri du Griot</i>	
Bernard Gouel	22
<i>L'Eglise de Chine</i>	
<i>Convalescente en quarantaine</i>	
Le point des cinq dernières années 1978-1983	
Jean Charbonnier	24
<i>L'Enseignement Catholique et l'École Privée</i>	
Opinion	
Michel Duclercq	52

Ballade de l'exilé

*Des processions, des défilés, des manifs, nous en avons tous faits.
Certaines de notre enfance nous laissent une odeur d'encens
et de foin coupé aux Rogations à travers la campagne ;
d'autres plus tard sentaient la poudre, le gaz lacrymogène, la révolte,
le désespoir ou le triomphe !*

*« La marche pour l'égalité et contre le racisme » avait parfum d'espérance.
D'abord c'était une marche, venue de loin comme dans la vie de « Gandhi » en Inde,
marche du courage d'un tout petit groupe sorti des Minguettes à Vénissieux.
Ils n'ont pas eu peur depuis Marseille, de recevoir en chemin insultes et mépris :
« les chacals aboient, la caravane passe ! » — proverbe arabe.
Marche en babouches (mot turc) et en pantoufles bien de chez nous,
pour signifier que « la France, c'est comme la mobylette, mon frère,
pour marcher, il lui faut du mélange ».
(humour international que Monsieur Le Pen ne peut comprendre bien sûr !)*

*A Bastille, j'ai été pris dans les remous du fleuve de la foule
qui à chaque vague parlait une langue différente.
« Parthes, Mèdes et Elamites, habitants de Mésopotamie, de Judée et de Cappadoce.
Romains en séjour ici. Juifs et Arabes... »
Ils parlaient cependant la même langue : Dignité, Dignité,
et la foule reprenait Dignité, Dignité.
Aya, Aya. Allez, Allez. Marchons. Marchons...
Jamais, dans une procession, je n'avais chanté aussi fort...
J'ai prié intensément, parce que c'était nécessaire, vital,
parce que j'étais porté et que la prière venait toute seule.
et que je n'étais pas seul à prier,
et que bien des ulcères d'immigrés, condamnés au silence, se portaient mieux.
Dignité, Dignité !
Les psaumes, si proches des mélopées actuelles des immigrés, affleuraient sans cesse.
« Ceux qui sèment dans les larmes, moissonnent en chantant... »*

Je me rappelais que toute la Bible est une longue marche
depuis Ur en Chaldée jusqu'aux marches actuelles
en passant par la Mer Rouge, les retours d'exil : Liberté, Liberté
et la foule reprenait à Paris : Aya, Aya, liberté, liberté !
Revenait en sourdine, par dessous cette espérance criée,
le psaume 137, ballade de l'exilé :

« Au bord des fleuves de Babylone, nous étions assis et pleurions... »
Et voilà que depuis un mois de marche, il avaient peu à peu décroché leur harpe
et ils « osaient chanter leurs cantiques sur une terre étrangère ! »
A Paris, de Bastille à Montparnasse, dans ce fleuve innombrable
aux mille scintillements de regards échangés

« Nous étions comme en rêve.

Alors notre bouche était pleine de rires
nous poussions des cris de joie !
nous étions en grande fête !

Ramène, Seigneur nos captifs
comme torrents au désert » (Psaume 125).

Il fallait voir ce torrent. Nous étions très nombreux.

C'était un Oued énorme :

pris au milieu, on ne voit ni la source ni l'embouchure.

Il débordait sur les trottoirs comme une crue

et les femmes arabes, qui ne pouvaient se mélanger aux hommes, étaient prises,
emportées par le courant

et elles riaient,

et les gamins chiliens couraient partout...

« Je vous le dis, monsieur, criait mon voisin,
en France il y a beaucoup d'étrangers.

Voyez-vous, moi-même je suis fils d'Espagnol...

Mon père est venu en 1936, vous comprenez...

Je suis venu pour lui ».

Et ce fut une autre conversation :

le fils d'espagnol était dans un autre remous,
emporté par la foule qui entraîne et qui traîne...

Et je pensais que pas loin, il y avait le métro Babylone
et que Paris, et la France, et l'Europe et le Nord du Monde
étaient la grande Babylone pour le Sud du monde...

... Et je pensais que nous marchions vers Montparnasse-Bienvenue
et que c'était encore de l'humour :

cette foule énorme des étrangers en France arrivait à une gare appelée « Bienvenue » !

Du fleuve, j'ai regardé les berges : il y avait de tout :
des vieux en turban qui pleuraient,
des gens qui hésitaient à se jeter à l'eau,
des balcons en fête agitant la main,
des rideaux franchement écartés sur un sourire de vieille,
d'autres rideaux timidement bougés,
des fenêtres bouche-bée qui n'en croyaient pas leurs yeux ;
et des volets clos qui comprenaient mal,
et puis des électeurs de Dreux...

La horde des exclus passait joyeuse,
les « derniers invités » occupaient les places d'honneur,
les puissants se cachaient, les superbes étaient dispersés...

J'ai vu des jeunes Maghrébins :
ils étaient soulevés de terre,
émerveillés et en même temps graves dans les yeux,
comme on se trouve dans une célébration :

Dignité, Dignité !

C'est pas si souvent qu'on est à la fête...

La dignité, quand on sort de la honte, donne de la beauté.

Oui, je sais, cette beauté est encore fragile,
mais la fête est nécessaire : elle donne courage
et la célébration permet à l'attente de durer :
ce jour-là, « Paris valait bien une messe ».

Philippe Plantévin.

Apprendre à bâtir la paix

Document de la Mission de France

Une conviction est au cœur de ces pages :

la justice est le fondement de la paix.

Une avenir de paix est possible

s'il se construit en écoutant les aspirations des exploités de notre monde.

Telle est la dynamique de ce texte.

Il émane d'une large concertation entre des hommes et des femmes.

en France et en d'autres continents.

depuis longtemps engagés au service de l'homme au nom de leur mission :

annoncer l'évangile ().*

Ces réflexions sont une contribution au débat engagé dans l'Eglise.

particulièrement à la suite du document épiscopal

« Gagner la paix » (Lourdes 1983)

Le Comité de rédaction.

Membres de la Mission de France et des équipes associées, prêtres, laïcs et religieuses en lien avec elles, nous avons reçu la mission d'annoncer l'Évangile.

Cette mission suppose le compagnonnage et le dialogue avec les hommes de notre temps : c'est avec la part de lumière qu'ils apportent que nous pouvons appréhender le devenir de l'humanité.

(*) Prêtres de la Mission de France et d'équipes associées, Jean Rémond, évêque auxiliaire de la Mission de France, laïcs et religieuses.

Cette mission nous amène à privilégier une solidarité avec les plus démunis et les plus exploités, ici comme au Tiers Monde. Moïse, les prophètes et Jésus ont lié la reconnaissance du droit des pauvres et l'adoration de Dieu. La passion de l'homme et la folie de l'Évangile ont inscrit en nous la conviction que nous devons construire l'histoire d'abord à partir des petits et des oubliés et non pas « des princes et des savants ». Un avenir de paix est possible s'il se construit en écoutant les aspirations des exploités de notre monde : ce sont eux, et en priorité les peuples du Tiers Monde, qui peuvent nous révéler quelles doivent être les dimensions de la paix mondiale.

Cette mission nous appelle à un effort d'intelligence et d'expression de notre foi qui assume les provocations de notre temps et les événements de l'histoire.

Nous ne pouvons parler de la paix en ignorant tous ceux qui sont aux prises avec des problèmes de ressources, de chômage, de santé, de cohabitation dans les grands ensembles et en oubliant tous ceux qui luttent déjà pour la paix. C'est pourquoi nous sommes engagés avec eux dans des syndicats, partis politiques, divers mouvements pour la paix ou de solidarité avec le Tiers Monde. Certains parmi nous sont particulièrement en relation avec des jeunes, des objecteurs de conscience ou des exclus de la société. D'autres aussi sont membres d'équipes implantées dans les pays du Tiers Monde.

Nous avons pris connaissance des diverses déclarations de conférences épiscopales : en particulier celle des évêques français « Gagner la Paix ». Nous apportons un autre point de vue sur certains chapitres de ce dernier texte, en particulier sur la dissuasion nucléaire.

Même si nous ne sommes pas des experts sur les questions techniques de l'armement, comme citoyens nous sommes compétents pour discuter du désarmement et des formes de défense souhaitables pour notre pays. Nous estimons avoir le droit de récuser des conclusions qui aboutissent à une logique de mort et d'appeler au contraire à une lutte pour la vie. À l'approche de l'an 2000, notre monde en proie à des mutations économiques et culturelles considérables va-t-il sombrer dans une fatalité de destruction ? Face aux forces de la guerre, de domination et de désespoir, les forces d'espérance et de paix seront-elles assez puissantes ? Tout ce qui concerne l'homme et son avenir intéresse notre foi.

Quelles menaces ?

Avec tous les hommes de bonne volonté, nous voulons sans relâche construire un monde plus juste, plus libre et plus solidaire. Dans les situations conflictuelles d'aujourd'hui, comment progresser vers la paix ? Quelles menaces retardent une avancée vers la paix ou lui font obstacles ?

Pour répondre à ces questions, il faut dépasser un point de vue purement hexagonal et refuser de voir l'origine des affrontements comme venant d'un seul pays. Le constat d'une différence idéologique avec un autre régime que le sien n'autorise pas à lui prêter, sans examen approfondi, des desseins d'invasion ou de déclenchement d'un conflit. Nous reprenons à notre compte les réflexions du document « Quelle défense pour la paix ? », élaborées en décembre 1982 par la Commission « Justice et Paix » en collaboration avec son homologue protestante (1). Ce document insiste d'abord sur les menaces non militaires.

1) Nous soulignons en premier lieu la menace qui réside dans un ordre économique injuste, orienté vers le profit de quelques-uns (groupes ou nations) au détriment du plus grand nombre. C'est tout le problème des rapports, appelés improprement « Nord-Sud », entre les Pays industrialisés ou détenteurs de grands capitaux et les pays pauvres, ou en voie de développement : ces rapports économiques maintiennent des peuples en servitude ; les pressions exercées — y compris par l'arme alimentaire — les empêchent de se libérer.

2) De notre point de vue, constatant la réalité de deux grandes puissances, USA et URSS, nous estimons que la menace principale ne réside pas dans la proximité géographique de l'Union Soviétique mais bien davantage dans l'affrontement entre ces deux blocs : chacun d'eux cherche à étendre sa sphère d'influence, vise à la suprématie militaire et s'emploie à propager son idéologie. Dans une telle situation, de nombreux pays sont contraints de dépendre économiquement et militairement de l'un ou l'autre des deux Grands. Lorsque, sous la pression de leurs peuples, des Etats veulent s'affranchir de cette tutelle et s'unir en dehors de l'une ou l'autre hégémonie, cela provoque de multiples tensions nationales ou internationales.

(1) En particulier : 1/ les menaces.

Voir *Documentation catholique* n° 1844, 16 janvier 1983.

3) Du point de vue des peuples du Tiers Monde, les USA et l'URSS ne sont pas les seuls à vouloir imposer leur domination. D'autres pays (comme la France, la Grande-Bretagne... l'Afrique du Sud, voir la Libye et la Chine, etc...) mènent souvent une politique pouvant mettre en cause la paix mondiale. Le développement des exportations françaises d'armement en est un exemple.

4) Les causes de conflits dans le Tiers Monde sont nombreuses.

Certains Etats ont des frontières héritées de la colonisation et, de ce fait, mal définies. D'autres sont composés d'ethnies rivales. Cela engendre des conflits de frontière ou des guerres civiles ; autant de handicaps à l'émergence d'une identité nationale.

La plupart des peuples du Tiers Monde, dans leur situation d'extrême pauvreté, sont inévitablement portés à copier le mode de développement des grandes puissances qui sont à leurs yeux privilégiées. Pour importer les produits nécessaires, les classes dirigeantes d'un grand nombre de ces pays encouragent les cultures d'exportations ; les populations s'appauvrissent : il s'en suit souvent un cycle de révoltes et de répressions pouvant aller jusqu'à la guérilla et le coup d'Etat militaire.

Dans certains pays du Tiers Monde, pour des raisons idéologiques ou religieuses, les classes dirigeantes manifestent une volonté hégémonique ou expansionniste. Ces pays construisent leur indépendance autour d'une armée ruineuse utilisant les armements les plus modernes. Quelques-uns espèrent même se procurer l'arme atomique.

Outre le risque de prolifération non contrôlable des armes atomiques, une telle situation conduit à :

- l'extension de conflits locaux avec un risque d'escalade dans l'intervention militaire des grandes puissances ;
- une présence militaire étrangère permanente qui contrôle les ressources naturelles et maintient les régimes favorables aux intérêts étrangers ;
- un développement du terrorisme comme seul moyen pour des groupes d'affirmer leur identité politique.

5) La crise du système industriel et économique, dans nos pays, avec le chômage, le désordre monétaire et commercial, peut avoir des conséquences graves : elle pousse des peuples à l'anxiété, au nationalisme et au racisme, aux rivalités pour le contrôle des marchés et au développement des industries d'armement. Dans une telle insécurité au plan international, tout incident peut servir de détonateur. Comme le souligne le texte de la Commission « Justice et Paix » : « Telle est peut-être la menace la plus grave... et elle n'est pas d'ordre militaire ».

6) C'est dans ce contexte global qu'il faut situer la menace du surarmement. Nous connaissons les stocks énormes d'armes accumulées dans le monde, l'existence des deux blocs militaires antagonistes : l'Otan et le pacte de Varsovie. Nous n'ignorons pas la puissance armée de la France autour de sa force de dissuasion. Les risques de conflits, y compris nucléaires, du fait de cette accumulation d'armes de plus en plus sophistiquées, ne sont pas négligeables.

Aujourd'hui nous affirmons que la guerre nucléaire ne peut régler les conflits. Elle engendrerait des destructions massives et irréversibles. C'est toute la planète qui pourrait être atteinte.

Quant à la dissuasion nucléaire, elle ne s'impose pas d'elle-même ; elle est un choix politique que nous refusons. Nous récusons en effet la légitimité de la menace concernant une arme dont on ne peut accepter l'emploi. Nous pensons en outre que cette menace elle-même est de moins en moins crédible, car l'évolution technique des fusées et des moyens de parade la remet en cause en permanence. Les conséquences d'un échec de la dissuasion seraient incalculables. Enfin, la dissuasion dépossède le peuple de sa propre défense : il remet son sort entre les mains d'un seul homme.

Devant la situation dont nous avons tenté de prendre la mesure

— nous sommes conduits inéluctablement à définir une politique de défense non basée sur la dissuasion nucléaire ;

— nous devons prioritairement supprimer les inégalités dans notre société et revoir les rapports avec le Tiers Monde. C'est la justice qui fonde la Paix.

Les appels de notre foi

Dans la tradition biblique nous entendons des appels qui sont pour nous autant d'exigences éthiques dans le combat pour la paix.

Malgré les infidélités du peuple de Dieu, le commandement « Tu ne tueras point » résonne comme une limite à ne pas franchir dans les rapports entre les hommes et comme une injonction pressante au respect de l'autre, réactivée périodiquement par des groupes divers qui ont jalonné l'histoire de l'Eglise.

La conception biblique du Dieu créateur, contrairement à celle d'autres peuples de l'Antiquité, ne permet aucune vision tragique de l'histoire : la seule source de danger vient de l'instinct de puissance et de la volonté de domination des hommes. Dans le grand poème du déluge, la colombe au rameau d'olivier, revenant vers Noë pour annoncer une nouvelle création, est un signe : Dieu libère l'humanité de la fatalité de la destruction. Un monde de paix est possible. Dieu en fait la promesse, l'exprime sous forme d'alliance avec l'humanité — à qui il remet la responsabilité de ce monde à construire.

Les prophètes nous invitent à chercher notre sécurité ailleurs que dans « les chars et les cavaliers » : elle se trouve dans la fidélité de ce Dieu-avec-nous au sein de notre histoire et dans la construction d'un ordre conforme à sa justice. Dans les moments les plus sombres de l'histoire, un sursaut est possible ; les chemins d'un nouvel avenir s'expérimentent : ainsi le prophète Jérémie achète symboliquement un champ à la veille de la chute de Jérusalem, signe de l'espérance que Dieu ne cesse de proposer même dans les pires moments.

Les prophètes et Jésus nous rappellent aussi le lien constant entre Dieu et le droit des pauvres : « J'ai eu faim... ». Le combat pour la paix doit s'appuyer sur la volonté des pauvres de se libérer. Nous devons lutter avec eux contre ce Mal que Dieu désigne : le mépris de la dignité de l'homme.

Dans l'Evangile, le jugement dernier est celui de Dieu : il est seul à pouvoir « séparer l'ivraie du bon grain ». Cela nous interdit d'enfermer l'autre dans sa violence et d'adopter une vision réductrice ou manichéenne du monde... Le com-

mandement d'aimer nos ennemis, de faire du bien à ceux qui nous font du mal, nous interdit de répondre à l'injustice par une autre injustice, à la violence par une autre violence. Nous sommes invités à casser la spirale sans cesse renaissante de l'injustice et de la violence. L'appel évangélique à la réconciliation par la puissance de « ceui qui a fait la paix par le sang de sa croix » nous presse de saisir toutes les possibilités de dialogue entre peuples. Il nous convie à peser de tout notre poids dans le cadre de l'opinion publique pour promouvoir des modes pacifiques de solution des conflits.

La paix nous est laissée comme une tâche à accomplir. Elle réclame un engagement dans l'histoire ; il faut vivre dans ce monde, mais y vivre autrement : servir et non dominer. Cette exigence, qu'essayent de vivre des individus et des organisations collectives, concerne aussi les États. Construire la paix est un combat permanent. Les « artisans de paix » des Béatitudes ne sont ni des rêveurs, ni des illuminés jusqu'aboutistes ! A toutes les époques, en fidélité à l'Évangile, des chrétiens ont posé des actes prophétiques de rupture, découvrant dans la non-violence évangélique une manière de prendre au sérieux la folie d'un Messie crucifié. D'autres ont su également incarner cette non-violence évangélique dans un combat collectif pour la justice sociale.

Nos questions

Ces repères fondamentaux issus de notre tradition de foi nous provoquent à *une conversion, à un changement profond de mentalités et d'attitudes* :

- Sommes-nous attentifs au formidable désir de la paix qui se manifeste aujourd'hui dans de nombreux pays ?
- Sommes-nous animés d'une espérance qui ne désespère d'aucun individu ni d'aucun groupe humain ?
- Sommes-nous capables d'un dialogue qui reconnaisse à l'adversaire idéologique le droit à l'existence ?
- Sommes-nous capables de relativiser nos propres idéologies ?
- Quelle valeurs défendons-nous ? La liberté, oui mais celle de qui ; et comment se dire libre si l'on n'est pas solidaire ? La patrie, oui. Mais dans un sens nationaliste ou dans celui d'une société multiraciale et pluriculturelle ?

- Notre expérience des rapports de force et de l'action collective, l'histoire des luttes (par exemple syndicale) nous ont appris la valeur de la non-violence. Comment la mettre en œuvre dans des formes de défense populaire ?
- Pour favoriser un ordre économique plus juste, que nous faut-il changer dans nos modes de vie ? Comment notre souci du Tiers Monde nous provoque-t-il à la conversion ? N'est-il pas urgent de présenter à ces peuples d'autres modes de vie que ceux que nous leur proposons aujourd'hui ?
- N'est-il pas important d'approfondir plus que jamais la réflexion sur les exigences de l'Évangile dans l'action politique et l'exercice du pouvoir ?

Des propositions d'action

Des hommes de toutes opinions ne se résignent pas devant les menaces qui pèsent sur notre monde et luttent aujourd'hui pour la paix. Notre foi nous pousse à participer à cette lutte, traduisant ainsi en actes notre espérance. Plutôt que de déléguer nos responsabilités au pouvoir de l'État, il nous faut jouer notre rôle de citoyens, membres actifs d'un peuple :

- pour instaurer plus de justice entre les peuples et au sein du nôtre, la justice étant une condition essentielle de la paix.
- pour stopper l'engagement de notre pays dans la voie de l'armement nucléaire et les dépenses scandaleuses que celui-ci entraîne.

1. — Avec les mouvements de la paix et les organisations dont nous sommes membres ; nous sommes invités :

- à agir pour la *poursuite des négociations internationales* afin que des accords significatifs de désarmement soient signés ;
- à exiger l'arrêt de la production, des essais et du déploiement des armes nucléaires et de leurs systèmes de lancement (gel nucléaire) ;
- à soutenir tous les efforts en vue d'un Nouvel Ordre Economique International.

2. — Participant au mouvement d'opinion qui réclame *un grand débat sur la*

politique française en matière de défense, nous devons demander que soient sérieusement étudiés :

- les processus possibles de l'abandon éventuel de la force nucléaire de dissuasion pour un autre type de défense ;
- les possibilités d'une défense non-armée, aussi bien, comme dissuasion que comme complément d'une défense armée non nucléaire, si celle-ci ne réussissait pas à arrêter une invasion ;
- la reconversion progressive des industries d'armement et les problèmes d'emploi qui lui sont liés.

De telles recherches doivent pouvoir bénéficier de la part des Pouvoirs publics d'une reconnaissance officielle et de moyens financiers.

3. — *Notre pays doit poser des actes et des gestes précis*, traduisant sa volonté de montrer le chemin de la désescalade. Selon nos convictions et nos orientations différentes, nous insistons sur l'urgence de telle ou telle décision :

- mener une politique plus indépendante à l'intérieur de l'Alliance Atlantique et soutenir les pays désireux de sortir de la sphère d'influence des deux blocs.
- poser des actes de désarmement unilatéral, limités quant à leur envergure, mais engageant nos partenaires à inverser la tendance au surarmement ;
- cesser la recherche sur de nouvelles armes, nucléaires, bactériologiques, chimiques...
- abandonner (progressivement) le commerce des armes ;
- affecter 1 % du PNB à l'aide aux pays en voie de développement, en révisant les modalités de cette aide et les rapports — notamment militaires — avec ces pays ;
- reconnaître, dans le statut de l'objection de conscience, le droit à une formation sur les moyens d'une défense non-armée.

4. — Il nous faut développer une *pédagogie de paix* : celle-ci commence à l'école ainsi que dans la catéchèse des enfants. Pour continuer les efforts entrepris, soutenons par exemple :

- des programmes d'action éducative pour la paix, au lieu de favoriser l'intervention des militaires dans l'école (Protocole d'accord de septembre 1982 entre les ministères de l'Education nationale et de la Défense).
- une lecture de l'histoire qui mette en valeur moins les hauts faits militaires que l'action de ceux qui ont le plus travaillé pour la paix.
- une connaissance des droits de l'homme.
- une information sur l'histoire de la non-violence et des formes d'action telle que l'objection de conscience.
- l'amitié entre les peuples et l'ouverture à leur culture.
- les échanges entre jeunes de différents pays (jumelages, voyages...).
- l'apprentissage de la vie en collectivité multiraciale.
- une initiation aux problèmes du Tiers Monde et du Quart-Monde.

Nous soulignons le rôle des médias en vue de cette pédagogie de la paix. Celle-ci serait en outre favorisée par le développement de Centres d'Information et de Documentation, voire d'Université de la Paix.

5. — Nous sommes invités à *développer, avec les autres Eglises et religions, le dialogue* sur les conditions de la paix, en accordant une attention particulière à la rencontre des Eglises se trouvant dans les pays engagés dans des conflits armés ou dans la course aux armements. Le dialogue entre croyants ou chrétiens ne peut être que vivifié par toutes les rencontres et actions entreprises en faveur de la paix par tous les hommes de bonne volonté, croyants ou non.

Nous savons que le comportement des hommes et des Etats reste marqué par des rapports de violence et de domination. Face aux menaces dont nous venons de parler, nous avons à faire vigoureusement nôtres les « Béatitudes » de l'Evangile. Elles sont pour nous chrétiens, mais aussi pour tous les peuples, une lumière efficace pour inventer de nouveaux chemins vers la Paix. Il est plus urgent que jamais de ne pas « tenir sous le boisseau », cette lumière : nous avons à la manifester au centre de nos pratiques personnelles et collectives.

j'ai travaillé à la recherche atomique

En août 1945, deux bombes atomiques éclataient au-dessus d'Hiroshima et de Nagasaki. J'ai alors commencé à prendre conscience que ces « champignons » pouvaient tout bouleverser. Les hommes devaient stopper la « prolifération » atomique, s'ils voulaient survivre. De nouveaux chemins de la paix devaient être explorés. En voulant tester, en vraie grandeur, ces nouvelles armes aux effets alors mal définis, l'homme a osé tuer des dizaines de milliers d'innocents ; il a engagé les générations futures dans la spirale de la peur.

En 1953, l'Eglise ayant accepté que je devienne prêtre en travaillant comme chercheur, je suis entré au Commissariat à l'Energie Atomique. J'étais métallurgiste et travaillais à mettre au point les métaux utiles à la construction des centrales nucléaires produisant de l'électricité. A cette époque, on devinait mal l'ambivalence de telles recherches. J'étais décidé à tout faire, dans la limite de mes possibilités, pour empêcher une guerre atomique et surtout pour que notre pays renonce à la construction de la bombe A. Je voulais que les efforts des chercheurs s'orientent vers la vie et non vers la mort. J'avais comme idée confuse que l'humanité avait commencé à manger au « fruit défendu ». Elle devait se réveiller pour pouvoir « se sauver ».

Toute ma vie fut alors jalonnée par une lutte incessante, multiforme, pour le désarmement et la paix : j'ai rencontré une multitude de militants à l'Est comme à l'Ouest. J'ai « dévoré » des rayons de bibliothèques. J'ai donné des centaines de conférences. J'ai rédigé de nombreux articles. J'ai parcouru des milliers de kilomètres...

J'étais profondément marqué par les réflexions de P. Teilhard de Chardin. « Passionné pour les choses de la Terre », il m'avait aidé à refuser toute déviation de la recherche et à découvrir que tout ce qui va vers le bien, vers le plus, est constitutif du Royaume.

Dix ans après, environ, je me suis retrouvé à Rome, en pleine session du Concile Vatican II. J'étais là avec une petite équipe de scientifiques français, en pleine discussion de « Gaudium et Spes ». En une semaine, nous avons rencontré plus de trente évêques du monde entier pour les informer et leur tenir, en gros, ce langage : « l'humanité a assez d'armes pour se détruire. Il en va de sa survie... donc pas de théologie de la guerre... inventons d'autres schémas que celui de la guerre juste... prêchons un Evangile de paix... ! ». Beaucoup méconnaissaient complètement les dimensions du problème de la course aux armements.

Dès le début de mon arrivée au CEA, j'ai œuvré pour que les scientifiques refusent d'orienter leur recherche vers la fabrication de la bombe. Hiroshima m'avait atteint dans ma mentalité de chercheur. Voir des ingénieurs, des techniciens et des ouvriers accepter de mettre leur intelligence, leur savoir, leurs aptitudes au service de l'invention de la fabrication d'engins de mort, m'a toujours révolté. Comment travailler sans se souvenir de la finalité du produit fabriqué ? C'est pourquoi, en 1954, bien avant la décision gouvernementale de demander officiellement au CEA la mise au point de la bombe A, j'ai participé à la création d'un comité de chercheurs et techniciens du C.E.A. Une pétition a été signée par les trois quarts du personnel : nous refusons de voir nos travaux orientés à la fabrication de la bombe. Sursaut passager ! Peu après, tous retournaient à leur recherche, laissant au « politique » le choix de décider !!! J'ai continué néanmoins à manifester mon opposition à la construction de la force de frappe, quitte à me voir refuser de nombreux avancements, parce que « je crachais dans ma mangeoire » !!

« Gaudium et Spes » a fait progresser la conscience des chrétiens, mais, maintenant il faut aller plus loin. Je crois toujours que l'Eglise, dans sa mission évangélique et prophétique, doit inlassablement montrer les chemins de la Vie.

Enfin, tout au long des trente dernières années, avec des multitudes d'hommes, croyants ou non, communistes ou non, que de réunions d'informations, de conférences, de séminaires !

Que de meetings de protestation contre la force de frappe française, contre l'implantation des bases de Mirage IV, des fusées au plateau d'Albion. Malgré le ralliement de toutes les forces politiques à la dissuasion nucléaire française, je continue à croire, pour la paix, à la nécessité d'un arrêt unilatéral du développement de sa force de frappe.

Que de congrès nationaux, européens, mondiaux !... Partout j'ai senti vibrer le désir de paix des peuples ; j'ai découvert la force de l'opinion publique. Je continue dans le même sens, travaillant à la nécessaire « conscientisation ».

Toute cette action m'a montré qu'il était souvent difficile de rester soi-même : je ne représente que moi, avec mes idées, mes analyses, mon dynamisme, ma passion. Quand j'étais un des secrétaires nationaux du Mouvement de la Paix, je n'étais délégué par aucun syndicat, association, parti politique, encore moins par un gouvernement. Et c'est ainsi que j'ai été poussé à une incessante conversion, pour, dans le dialogue avec l'autre, être en marche vers la vérité.

Bernard Boudouresques *

* prêtre de la M.D.F., chercheur au Commissariat à l'Energie Atomique (C.E.A.). Retraité. Responsable du secrétariat Tiers-Monde.

j'ai été déporté

Pendant les années 41-42, alors que le pays était sous domination allemande, face aux exigences des troupes d'occupation, j'entendais souvent dire : « Donnons-leur tout ce qu'ils demandent et nous aurons la paix ! ». Je n'ai jamais été d'accord avec une telle perspective : elle ne conduit qu'à une apparente tranquillité. Se résigner m'a toujours paru indigne de l'homme.

Au cours de mes études secondaires, la parole d'un auteur latin, Juvenal (65-128), m'avait frappé. Dans sa satire VIII, cet homme affiche un profond mépris pour « ceux qui préfèrent la vie aux raisons de vivre ». N'est-ce pas le propre de l'homme d'être capable de sacrifier sa vie pour défendre ses raisons de vivre, tandis que l'animal, d'instinct, ne cherche qu'à vivre ?

En ces années de guerre, plutôt que de chercher à vivre « sans avoir d'histoires », j'ai préféré prendre des positions qui m'ont conduit aux mains de la trop fameuse Gestapo, puis devant le tribunal militaire, enfin au camp de concentration. Là, j'ai connu, poussée à l'extrême, la lutte entre le désir de vivre et la volonté de défendre les raisons de vivre. Là, j'ai mesuré la supériorité de l'esprit humain sur les forces aveugles et brutales des systèmes oppresseurs.

Dans cet enfer de sous-humanité, se côtoyaient « ceux qui croyaient au ciel et ceux qui n'y croyaient pas ». Mais là n'était pas la différence la plus essentielle : si beaucoup étaient capables de risquer leur vie — y compris sous la torture — pour le salut des frères et la cause à défendre, d'autres — démolis par les privations et la souffrance — étaient davantage enclins à toutes sortes de compromissions. Mais qui oserait leur jeter la pierre ? Les héros connaissent des moments de faiblesse. Dans des situations où la survie s'impose, à chaque instant, les choix les plus courageux peuvent s'estomper.

L'un de mes amis m'avait avoué qu'avant la guerre il n'avait pas passé deux jours de suite en famille, tellement il était occupé par ses activités militantes. Devant l'état de dégradation, dans lequel certains avaient sombré, il en vint à douter de la grandeur de son combat : « Je me demande si cela en valait la peine », me dit-il. Ses raisons de vivre étaient mises à rude épreuve.

Dans une société de facilité, il est aisé de tenir des beaux discours. Mon expérience de déporté et celle, au cours de mon séjour en Algérie pendant la guerre d'indépendance, me rendent prudent vis-à-vis de ceux qui crient volontiers : « Paix, Paix ! ». Ceux-là ne sont-ils pas le plus souvent des nantis, petits ou gros, individuels ou collectifs, bénéficiaires des structures qui assurent leurs privilèges ? Quant aux petits, aux opprimés, ils sont réduits au silence et vivent quotidiennement des menaces de toutes sortes. Pour eux, la rupture de la paix n'est qu'un danger parmi bien d'autres. Qu'ont-ils à perdre ?

On parle de plus en plus, aujourd'hui, de résistance non violente. Elle est, de mon point de vue, le propre d'un homme digne de ce nom. Je crains cependant qu'une certaine revendication de la non-violence conduise à la démobilisation. Si j'affirme mon attachement à la non-violence, qui est la forme la plus évangélique du combat, elle ne l'est à mon sens qu'à la condition d'être compromettante et aussi dangereuse que la violence elle-même.

Une difficile question se pose : la non-violence active revendiquée par des individus ou de petites collectivités — chrétiens ou non — peut-elle être proposée à des peuples entiers ? Peut-elle devenir la loi d'une Nation ? Dans l'état actuel des choses et des mentalités, je ne le pense pas. Dans une société, où le plus grand nombre préfère la vie aux raisons de vivre, elle n'aurait aucun efficacité et conduirait à l'asservissement général et à « l'avachissement ».

Surgit une autre question dans l'horizon d'une guerre atomique, chimique ou bactériologique : la démesure des conséquences d'un tel conflit bouleverse le dilemme désir de vivre — raisons de vivre. Dans l'hypothèse apocalyptique où toute vie en vient à être détruite, il n'est plus question de parler de raisons de vivre. Et ce constat rend caduque ce qui m'habite depuis ma jeunesse. Mais un effet boomerang fait rebondir la question : peut-on encore appeler « humanité », les habitants de la terre, si plus personne n'est capable de sacrifier sa vie aux raisons de vivre ? Je suis de ceux qui croient qu'il faudra toujours des Gandhi. Luther King, Romero... des petits paysans d'Amérique latine... pour porter le témoignage que l'homme est plus grand que sa vie.

Pierre Moreau *

* prêtre de la M.D.F. Ancien déporté.

Après avoir enseigné au séminaire, était en Algérie pendant la guerre d'Indépendance.

je suis objecteur de conscience

C'est sur le Larzac, dans les années 70, que je me suis penché sur les problèmes de l'armée, la violence. A l'époque on ne parlait pas encore beaucoup des SS 20 et des Pershing. Ce qui nous préoccupait c'était la militarisation et le développement du nucléaire.

Le Larzac m'est apparu comme une lutte exemplaire : face aux militaires qui détruisent, on a vu les paysans construire : bergeries, adduction d'eau, promotion. Ils se sont déclarés solidaires de Lip, Plogoff, Malville, Sanrizuka, des indiens d'Amérique, des paysans du tiers monde. Aujourd'hui, en cette période de crise économique, les tensions et les risques de conflits sont plus pesants. Les causes des guerres sont souvent d'origine économique, stratégique, idéologique.

Aujourd'hui il est nécessaire de lutter pour la réduction des armements, car les armes tuent et affament le tiers monde... et la France a un responsabilité importante dans le surarmement.

J'ai vu des braves paysans de l'Aveyron mener une lutte contre la militarisation. J'ai vu les jeunes de la ZUP des Minguettes choisir pour se révolter la grève de la faim, la marche pour l'égalité : ils pensent cette expression plus efficace que les rodéos et les casses. Leurs mères feront peut-être bientôt parler d'elles comme les folles de la Place de Mai. J'espère que le monde sera bourculé par des révolutions non violentes et je crois que cette lutte non-violente est accessible à tous.

Pour toutes ces raisons, je suis objecteur de conscience. Je refuse de cautionner cette « défense nationale », la bombe atomique, le pillage du tiers monde. Je n'accepte de faire un service que s'il est constitutif d'une réelle défense des opprimés, d'une solidarité avec les populations les plus démunies : j'accomplis un service civil à la Cimade pour un travail de défense des droits des immigrés et des réfugiés.

Je crois au Christ qui est venu nous enseigner l'Amour, la paix. Je fais mienne cette phrase de Helder Camara : « je n'ai pas le droit de prendre une arme et de tirer sur un homme pour lequel le Christ est mort ». Mais ne restons pas des pacifistes bêlants. Prêcher l'Amour, la paix, la Justice, ça ne dérange pas. Mais si les exclus, les prostituées, les collecteurs d'impôt, les romains l'écoutent, alors tu sèmes le trouble. Si les aveugles voient et les boiteux marchent, alors cela bouscule les normes sociales et la logique des savants. Nous, chrétiens, devons construire la paix — pas la paix basée sur la peur — mais une paix, espoir des hommes qui transforment les sociétés opprimantes.

Jean-Pierre Maurin *

* 24 ans, il se prépare au ministère presbytéral.

Il accomplit actuellement un service civil à la Cimade.

Il était un des organisateurs de la « Marche pour l'égalité » (Marseille-Paris, fin 1983).

LE CRI DU GRIOT

Ils parlent de dissuasion
Pour écarter les ruines et destructions
Ils murmurent : Pershings 2, SS 20...
Des mots familiers pour Européens...

On n'en parle pas entre Africains
Ignorants, le sens et la définition
Ce que l'on vit ici, c'est la malnutrition
C'est ça, au fond, la destruction...

Tout cet armement nucléaire
Toute cette machine qui s'accélère
Ça fait peur... si c'était l'enfer !
Si le monde s'écroulait soudain
Si tous les nantis perdaient leurs biens
C'est la peur de demain.

Mais la malnutrition
Ce n'est pas la peur pour demain
C'est aujourd'hui le malheur
Le malheur au quotidien
Ça fait des morts par millions
C'est pire qu'une bombe à neutrons
C'est ça la bombe qui chaque matin
Tombe au pays de la faim

Pour cette destruction...
Bon Dieu ! Il n'y a pas de dissuasion

Et quand ceux de l'Est et de l'Ouest
Se mentent ou se saoulent de mots
Ils s'en retournent dos à dos
Ils s'en vont consommer leurs biens
Avec au ventre la peur pour demain

Mais quand ceux du Nord et du Sud
Se mentent et se saoulent de mots
Ils s'en retournent dos à dos
L'un retourne à ses biens de consommation
L'autre retrouve la malnutrition...
L'un à sa peur... L'autre à son malheur

Et ça continue...
Ça fait les morts par millions
C'est pire que la bombe à neutrons
C'est ça la bombe qui chaque matin
Tombe sur les pays de la faim

Pour cette destruction
Il n'y a pas de dissuasion !

Frère, si tu parles armement
Et que tu oublies les gens du sous-développement
Tu es à côté de la question...
Crois-moi, les problèmes humains
N'auront jamais de solution !

Bernard Gouel.

Abidjan janvier 1984.

convalescente

en quarantaine

Jean Charbonnier

le point

des cinq dernières années 1978-1983

Jean Charbonnier, des Missions Etrangères de Paris, vit dans un quartier chinois à Singapour. Il y a quelques années, il publiait une thèse de doctorat sur la Chine, un pays et une culture qu'il connaît bien. Aujourd'hui, au retour d'un récent voyage dans ce pays, il fait le point sur l'Eglise en Chine, dans les cinq dernières années. Ce texte est par ailleurs publié dans les Documents de l'Episcopat français.

Si nous en faisons part aux lecteurs de la Lettre aux Communautés, c'est à la fois pour lever le silence sur cette partie du monde très mal connue et mettre à jour la dimension universelle de la mission.

Du 21 au 25 mai, avec le Prélat de la Mission de France : le Père Albert Decourtray, Jean Rémond et Jacques Pelletier étaient à Rome pour la visite « ad limina ».

A leur départ, ils espéraient dans le cadre officiel de cette visite pouvoir, entre autre, poursuivre la démarche engagée par le Conseil presbytéral de la MDF, des 8 et 9 octobre 83, à propos de la reconnaissance de la République populaire chinoise par le Saint Siège (1). Leur espoir ne fut pas vain, puisqu'à deux reprises ils ont pu aborder cette question. Tout d'abord avec Monseigneur Silvestrini de la Secrétairerie d'Etat, puis avec le pape Jean-Paul II, lors de l'audience privée du vendredi 25 mai.

Au cours de ces deux rencontres, tous trois ont pu parler très librement ; et ils ont été écoutés avec beaucoup d'attention. De même, Monseigneur Silvestrini, puis le pape se sont ex-

(1) Voir en fin d'article.

primés clairement. Ils leurs ont fait part de leurs propres préoccupations, en soulignant la complexité posée par cette reconnaissance. Pour eux, un triple aspect doit être pris en compte : il est d'ordre « politique, idéologique et pastoral ». Ils ont affirmé leur désir de trouver une solution... Le pape a d'ailleurs terminé l'audience en disant que c'était « son plus grand souci ».

Une vaste enquête démographique réalisée le 1^{er} juillet 1982 a révélé que la population chinoise dépasse le milliard d'hommes (1). Tout en s'efforçant d'assurer la subsistance de cette énorme masse humaine, les dirigeants chinois sont déterminés à élever leur pays au rang des nations industrialisées. Le programme de contrôle des naissances est devenu l'un des plus sévères du monde avec la règle d'un enfant seulement par foyer. Dans le même temps, les plans de développement économique se sont faits plus réalistes et mieux adaptés aux conditions locales. Les violents conflits idéologiques et politiques de la période antérieure ont été atténués au profit d'un grand effort solidaire en vue de la modernisation du pays. L'évolution des cinq dernières années pourrait être résumée sous les trois titres suivants :

Stabilisation politique :

La période chaotique de la Révolution culturelle (1966-1976) s'est terminée avec la mort de Mao Zedong le 9 septembre 1976 et l'arrestation des extrémistes de gauche qui se réclamaient de son autorité le 6 octobre suivant. Le onzième Congrès du Parti (12-18 août 1977) amentait l'opinion publique contre la bande des quatre (2),

(1) Les résultats du recensement réalisé le 1^{er} juillet 1982 ont été annoncés par l'Agence Chine nouvelle le 27 octobre 1982 : 1.031.882.511, y comprises les populations de Taiwan (environ 18 millions) et de Hongkong (5 millions). La population du continent lui-même, avec ses vingt-neuf provinces, municipalités et régions autonomes, est de 1.008.175.288. La population paysanne est de 800 millions, la population urbaine de 207 millions. Cf. *Beijing Information*, vol. 25, n° 45, 8 novembre 1982.

(2) « La bande des quatre » désigne les quatre activistes révolutionnaires qui ont joué un rôle prépondérant dans le déclenchement et la poursuite de la Révolution culturelle : Jiang Qing, femme de Mao Zedong, Zhang Chunqiao, Wang Hongwen et Yao Wenyuan. Leur tentative pour s'emparer du pouvoir après la mort de Mao a permis de les isoler et de les condamner en leur faisant porter le poids des erreurs politiques antérieures et en justifiant ainsi les nouvelles mesures dans tous les domaines. La critique de la bande des quatre s'est élargie plus tard à une critique générale de la Révolution culturelle, puis à une critique des erreurs de Mao Zedong dans les vingt dernières années de sa vie. La critique de Mao Zedong, dans l'esprit de Deng Xiaoping, a surtout l'intérêt immédiat de discréditer Hua Guofeng, successeur officiel de Mao qui prit part à la campagne contre Deng Xiaoping en 1976. Derrière Hua Guofeng, il y a aussi tous les « absolutistes de Mao Zedong » qui gênent le programme de réforme économique et de réforme du Parti. D'un autre côté, Mao Zedong doit être encore largement respecté pour assurer stabilité, discipline et union nationale dans la poursuite des réformes.

tout en sauvant le prestige de Mao et de son héritier au pouvoir le président Hua Guofeng. Mais on replaçait au premier plan la figure du bien-aimé Zhou Enlai, témoin représentatif en même temps que protecteur des politiciens réalistes préoccupés du développement économique du pays et de sa place dans le monde. Etroitement lié à Zhou Enlai, Deng Xiaoping émergeait de l'ombre. Il ne cesserait de poursuivre une tâche de redressement économique et de réconciliation des forces du pays. Son slogan, repris d'une phrase de Mao Zedong, « chercher la vérité dans les faits » (3) témoigne d'un pragmatisme dont il fera valoir les avantages contre les absolutistes de la pensée de Mao.

Les transformations rapides qui suivirent la cinquième Assemblée Populaire Nationale début mars 1978 purent faire croire un instant à une libéralisation du régime. Un mouvement démocratique prit forme et s'exprima sur les « dazibao », journaux placardés sur les murs de Xidan à Pékin de novembre 1978 à mars 1979. Devant le danger de désagrégation du système, Deng Xiaoping rétablit alors rapidement la discipline communiste. Les quatre principes de base inscrits dans la Constitution du 5 mars 1978 étaient réaffirmés : système socialiste, direction du Parti, dictature du prolétariat, marxisme-léninisme-pensée-Mao Zedong. Puis les libertés d'expression étaient officiellement supprimées (4).

Depuis, le socialisme pragmatique de Deng Xiaoping continue à orienter les destinées de la Chine en se gardant à droite contre le « libéralisme bourgeois » et à gauche contre les absolutistes de Mao. Des hommes fidèles à Deng et à ses principes ont été placés dans tous les postes-clés. Le douzième Congrès du Parti en septembre 1981 et la sixième Assemblée Populaire Nationale en juin 1982 ont consacré la maîtrise de Deng Xiaoping.

(3) Mao Zedong écrit : « C'est la recherche de la vérité dans les faits qui est une attitude scientifique », *Démocratie nouvelle*, O.C., t. 2, page 363.

(4) Sur le mouvement démocratique et le coup d'arrêt qui lui fut donné à partir de mars 1979, voir Léon Trivière, « La Chine après Thermidor », *Echange France-Asie*, dossier n° 65, mars 1981, pages 3-10. Les observateurs français se sont intéressés de près au mouvement démocratique en Chine, rejoignant ainsi les préoccupations de jeunes Chinois de Hongkong et d'Amérique. Citons les ouvrages suivants :

Huang San et A. Pino : *Un bol de nids d'hirondelles ne fait pas le printemps de Pékin*, Christian Bourgeois, 1980.

Marie Holzman, *Avec les Chinois*, Flammarion, 1981.

V. Sidane : *Le Printemps de Pékin*, Gallimard/Julliard, 1980.

V. Sidane et W. Zafanelli, *Procès politiques à Pékin : Wei Jingshen, Fu Yuehua*, Maspero, 1981.

L'efficacité de cette politique est pourtant gravement compromise par la lourdeur de l'appareil bureaucratique et par la corruption de nombreux cadres du Parti. Favoritisme, népotisme, solidarités claniques, systèmes de protection mutuelle et de « guan-xi » (bonnes relations) perpétuent les tares de la Chine impériale à l'intérieur du régime actuel. La réforme du Parti, longtemps annoncée, ne fait qu'effleurer la croûte épaisse des « droits spéciaux » et des privilèges acquis. Les coups portés aux fonctionnaires bien placés ricochent sur des boucs émissaires de rang inférieur. Des campagnes de maintien de l'ordre et de discipline détournent l'attention : exécution de milliers de délinquants dans toutes les villes vers la fin 1983 ; lutte contre la « pollution spirituelle » d'intellectuels dissidents, d'artistes trop « individualistes » et d'écrivains trop critiques.

Réalisme économique :

Tandis que la campagne politique contre la bande des quatre battait son plein, tout le pays s'attelait à la tâche des quatre modernisations : agriculture, industrie, sciences et techniques, armée. Les vastes plans de modernisation annoncés en fanfare sous l'égide de Hua Guofeng dépassaient pourtant les capacités du pays, témoin cette gigantesque aciérie de Baoshan près de Shanghai dont les plans devront être révisés plusieurs fois, mettant ainsi en péril la coopération japonaise. A partir de 1980, les secteurs prioritaires sont mieux définis : énergie, transports, industrie légère. Une législation est mise au point de façon à assurer la coopération des pays industrialisés. Des zones économiques spéciales sont ouvertes, offrant des conditions favorables d'investissement aux étrangers ou aux Chinois d'Outre-Mer. Les techniques modernes de production et de gestion peuvent ainsi être expérimentées en Chine même.

Surtout, le système générale de production est profondément modifié au profit d'une plus grande responsabilité des individus, des familles et des collectivités locales. Les communes populaires, lancées en 1958 par Mao Zedong et si vantées pendant la Révolution culturelle, sont maintenant en voie de disparition presque totale. L'exploitation collective des terres est remplacée par un système d'exploitation familiale accompagnée de taxes. Le système reste toutefois socialiste, la terre appartenant toujours à l'Etat et les moyens de production étant collectifs. La possibilité de garder pour eux une partie du profit a grandement intensifié le labeur des paysans. Certains s'enrichissent. Ils achètent des téléviseurs ou des machines à laver. Leur unité de production achète des camions. D'autres cependant voient leur fardeau s'alourdir s'ils manquent de main-d'œuvre et ne peuvent faire rendre à leur

terre tout ce qu'il faudrait pour fournir les quotas. De ce point de vue, la politique actuelle de contrôle des naissances est très mal acceptée dans les campagnes.

Dans les entreprises industrielles, le nouveau système de responsabilité des profits et des pertes a entraîné une augmentation de la production. Mais la décentralisation n'a pas eu que des résultats heureux. Certains produits plus payants ont été fabriqués de façon anarchique au détriment d'autres fournitures utiles au pays et sans toujours la qualité requise. Des industries locales ont été lancées sans l'assurance d'une alimentation régulière en énergie et en sont réduites à des fermetures saisonnières.

Dans l'ensemble, le système actuel entraîne une amélioration générale du niveau de vie de la population. Les panneaux publicitaires, les réclames télévisées, les vitrines mieux achalandées contribuent à éveiller le goût de la consommation. Les jeunes filles qui songent à se mettre en ménage sont d'une exigence qui fait le désespoir de leur fiancé.

L'ouverture culturelle et ses limites

Après toutes les contraintes et les terreurs de la Révolution culturelle, le principe d'une « émancipation de l'esprit » proclamé par Deng Xiaoping ne pouvait qu'être bienvenu. Des écrivains réhabilités parlèrent d'une « seconde libération ». On crut pouvoir mettre en avant l'idée d'une « cinquième modernisation », celle de la pensée et des mœurs politiques. L'envoi de milliers d'étudiants au Japon, en Amérique et en Europe, l'affluence des touristes étrangers en Chine, l'étude généralisée de l'anglais contribuaient à créer un nouveau climat. Les jeunes ne furent pas longs à découvrir l'existence d'un monde qu'on leur avait caché jusqu'ici. Les enfants des cadres privilégiés en particulier, plus exposés au cinéma ou aux émissions télévisées et capables de se payer transistors et bandes magnétiques, eurent vite fait de s'initier aux modes de Hongkong et d'Amérique. Vers la même époque, les « jeunes instruits » envoyés dans les campagnes au cours des dix années précédentes retournaient en nombre dans les villes avec ou sans permis. Frustrés à bien des points

(5) Sur la jeunesse en Chine voir Léon Trivière, « La jeunesse chinoise en crise », *Echange France-Asie*, dossier n° 64, février 1981. Et « La jeunesse chinoise aujourd'hui », *La Chine en construction*, n° 10, octobre 1983.

de vue et souvent sans moyens de subsistance, ils devenaient souvent des fauteurs de troubles et les larcins se multipliaient. La nouvelle jeunesse, désabusée et préoccupée avant tout d'avantages matériels devenait une menace pour le régime (5). Le cynisme pragmatique de bien des parents pouvait d'ailleurs souvent expliquer la mentalité des enfants.

Devant cette dégradation de la conscience socialiste, les gouvernants mirent en avant l'idée de « civilisation spirituelle » comme complément indispensable de la civilisation matérielle. Ce concept signifie d'abord fidélité à l'idéal communiste, oubli de soi et service de la collectivité, discipline et bonne conduite. Des campagnes d'éducation morale ont été lancées dans tout le pays. Depuis mars 1982, un mois d'éthique est organisé chaque année. Le slogan des « cinq soucis et quatre beautés » est affiché partout : souci de civilisation, politesse, hygiène, ordre et morale ; beauté de l'esprit, du langage, du comportement et de l'environnement. On y ajoute depuis « trois amours » : amour de la patrie, du socialisme et du communisme ou même « cinq amours » : de la patrie, du peuple, de la science, du travail, du socialisme (6).

Ces efforts positifs ont pris une tournure plus inquiétante vers la fin 1983 avec la campagne de lutte contre la « pollution spirituelle ». On put craindre alors un retour aux méthodes de la Révolution culturelle. Il n'en est rien sans doute, mais la vie intellectuelle ne s'en trouve pas moins affectée. Ecrivains et philosophes se sont permis depuis cinq ans des audaces que le système a du mal à digérer. La littérature « de cicatrice » a d'abord fait le procès de la Révolution culturelle avec une pertinence qui mettait indirectement en cause le régime communiste lui-même. Par réaction contre le caractère inhumain de la Révolution culturelle on est ensuite passé à un débat intéressant sur les valeurs de l'humanisme. Le roman de Madame Dai Houying, « Les hommes, Ah ! les hommes » était bien accueilli du public tandis que les idéologues s'efforçaient de mettre en relief l'humanisme du jeune Marx. La réflexion sur le marxisme a pris depuis un tournant plus aventureux en voulant démontrer que l'aliénation peut se produire sous régime socialiste. Cette intuition remarquable repose sans doute sur le principe qu'il faut chercher la vérité dans les faits. Ses auteurs n'en ont pas moins dû faire leur autocritique.

Le pragmatisme de la modernisation a intérêt à maintenir les dogmes de l'orthodoxie marxiste, car un laisser-faire anarchique serait peut-être encore plus nocif que la discipline paralysante du maintien de l'ordre. Le dogmatisme de la stricte

(6) Sur la question morale en Chine, voir Jean Charbonnier, « La question morale dans la Chine des quatre modernisations », *Echange France-Asie*, dossier n° 75, mai 1982.

orthodoxie marxiste n'est d'ailleurs pas mort. Il est sous-tendu par une foi scientifique qui semble avoir recueilli les dépouilles des croyances traditionnelles au destin. Le rejet des religions en Chine a pu favoriser un fidéisme scientifique que l'on peut préserver de toute critique.

Les effets les plus positifs de l'ouverture culturelle ne sont pas à rechercher dans une modernisation de la pensée où les Occidentaux se reconnaîtraient. Ils se manifestent plutôt dans une popularisation du grand héritage de la civilisation chinoise. Les héros du passé sont remis à l'honneur, les sites historiques sont restaurés, tous les arts populaires sont à nouveau cultivés, y compris ceux des minorités ethniques. Confucius lui-même a retrouvé sa place de grand éducateur. L'initiation de millions d'ouvriers et de paysans aux valeurs culturelles de leur peuple grâce à la télévision, au tourisme et aux publications est sans doute un fait sans précédent (7). C'est dans le patriotisme et la fierté morale que l'effort de modernisation actuel trouve les motivations qu'une idéologie importée de l'Europe du XIX^e siècle ne parvient plus à lui fournir.

L'Église en liberté surveillée

En dépit de l'athéisme marxiste officiel, les grandes traditions religieuses de la Chine ont retrouvé leur place dans la vie du pays grâce à la politique du Front Uni pour la modernisation. La Conférence consultative politique du peuple chinois, convoquée en février 1978 à l'occasion de la cinquième Assemblée Populaire Nationale, offre une structure officielle dans laquelle s'insèrent les religions. En février 1978, seize représentants des religions participent à la Conférence. Trois d'entre eux sont catholiques, dont Monseigneur Pi Shushi, évêque de Shenyang (Moukden), président de l'Association patriotique des catholiques établie en 1957. Lors de la sixième Assemblée Populaire Nationale en 1982, le nombre des représentants des religions est porté à quarante cinq. Onze d'entre eux sont catholiques. L'accroissement de la représentation correspond sans doute au développement de la vie religieuse et à la nécessité pour le gouvernement communiste d'en garder un contrôle serré.

(7) Cf. Jean Charbonnier, « Le grand retour culturel », *Circulaire Zhonglian*, n° 11, décembre 1983, pages 5-13.

Une politique religieuse plus rationnelle

Les grands principes de la politique religieuse communiste actuelle ont été exposés de manière remarquablement précise dans un article du *Drapeau rouge* du 16 juin 1982. Cet exposé peut être considéré comme une explication en même temps qu'une interprétation à l'usage des cadres communistes de l'article 35 de la Constitution votée à la sixième Assemblée Populaire Nationale. Cet article 35 est ainsi formulé :

« Les citoyens de la République Populaire de Chine jouissent de la liberté de croyance religieuse. Ni les organes d'Etat, ni les organisations publiques, ni les individus ne forceront les citoyens à croire ou à ne pas croire. L'Etat protège les activités religieuses légitimes. Personne ne peut utiliser la religion pour mener des activités contre-révolutionnaires ou des activités qui troubleraient l'ordre public, ruinteraieent la santé des citoyens ou s'opposeraient aux système éducatif de l'Etat.

Les affaires religieuses ne peuvent être soumises à un contrôle étranger ».

Cette politique de liberté religieuse suit une voie médiane entre un « laisser-faire » de droite et les violences destructives de la gauche. Elle repose sur le principe marxiste de l'extinction progressive des croyances religieuses grâce à la solution des conflits économiques et à l'élévation du niveau culturel. En fermant tous les temples et toutes les églises, explique-t-on, la Révolution culturelle n'a fait qu'exacerber la foi religieuse et créer un potentiel subversif dangereux. La modernisation exige l'unité des croyants et des non-croyants. Les relations amicales avec l'étranger demandent le respect des minorités bouddhiste, islamique et chrétienne. Ceci ne doit en rien diminuer la vigilance des cadres communistes :

« Sous la prémisse d'une protection de la liberté religieuse, nous devons développer à fond l'économie, la culture, la science et la technologie socialistes et réaliser de grands progrès dans le développement d'une civilisation matérielle et spirituelle socialiste de façon à éliminer les sources sociales et cognitives qui ont donné naissance à la religion et lui permettent d'exister ».

La religion est une question idéologique et spirituelle qui doit être traitée avec précaution. C'est aussi une affaire strictement privée qui ne devrait déranger en rien l'ordre public. C'est pourquoi l'exercice et la diffusion de la religion doivent être limités aux lieux de culte.

L'application de ces principes au cours des dernières années s'est accompagnée d'autres mises au point et de mesures pratiques. Une distinction a été établie entre su-

perstition nocives qu'il faut continuer à combattre et les grandes religions mondiales qui sont organisées, ont des Ecritures et maintiennent leurs adeptes dans l'ordre. La nécessité du patriotisme est constamment recommandée aux croyants : leur foi ne devrait pas justifier une évasion de leurs tâches économiques et sociales. Ils peuvent songer à sauver leur âme pourvu qu'ils se montrent bons citoyens.

Les chrétiens en particulier ne peuvent obtenir droit de cité qu'en tant que « patriotes », vu leurs relations suspectes avec l'étranger. Il s'agit de les protéger des menées réactionnaires de l'impérialisme étranger. C'est sans doute dans cet esprit qu'il faut interpréter la dernière ligne de l'article 35 de la Constitution : « les affaires religieuses ne peuvent être soumises à un contrôle de l'étranger ». Les catholiques s'y sont sentis particulièrement visés du fait que l'autorité du Pape fait partie de leur foi.

La protection de la liberté de croire ou de ne pas croire affecte lourdement l'éducation chrétienne des jeunes. Les baptêmes sont interdits avant l'âge de 18 ans. Les jeunes reçoivent par ailleurs une éducation scientiste athée. Quant à la « liberté de ne pas croire » des communistes eux-mêmes, elle est vigoureusement protégée. Les membres de la Ligue de la jeunesse communiste et les membres du Parti communiste n'ont pas le droit de croire. Les cadres qui se sont faits baptiser ont été expulsés du Parti.

Les chrétiens de Chine sortent de l'ombre

La fête de l'Assomption 1978 marque la réapparition au grand jour des catholiques de Chine. Depuis 1971, l'église du Nantang à Péking avait été réouverte au culte. Mais la Messe du dimanche n'était suivie que par une trentaine de fidèles étrangers. A la mi-1978, les chrétiens chinois reprennent possession de leur église et s'y rassemblent en foule.

D'autres églises seront bientôt réouvertes dans les grandes villes. Certains ont cru voir là un simple geste propagandiste destiné aux étrangers. C'est vrai en partie. Mais les réouvertures d'églises vont bientôt se multiplier dans toutes les régions de Chine et dans des lieux où les étrangers ne mettent jamais les pieds. A la fin de 1983, plus de trois cents églises catholiques ont été réouvertes, et ceci grâce à la détermination des fidèles décidés à mettre à profit la politique de liberté religieuse. Les sections locales de la Conférence consultative politique du peuple chinois jouent un rôle impor-

tant dans la restauration des lieux de culte. Prêtres, catholiques, pasteurs protestants, moines bouddhises et imams musulmans s'y retrouvent à la réunion mensuelle. Ils discutent des mesures à prendre pour reloger l'école où l'usine qui s'étaient installées dans l'église. Le financement des réparations est souvent assuré par le loyer que doivent payer les unités qui occupaient l'église au cours des vingt ou trente dernières années. D'autres loyers bien utiles proviennent des églises encore occupées ou de maisons appartenant au diocèse. Les chrétiens se mettent souvent à la tâche eux-mêmes pour réparer et repeindre leur église. Ils y mettent quelquefois un certain raffinement. La grande église de Zikkawei à Shanghai avait été fort bien restaurée et réouverte en 1980. Mais les grandes tours étaient encore décapitées de leurs flèches. Ces flèches ont été dûment remises à leur place au cours de l'été 1982. L'opération exigeait une forte consommation d'énergie électrique. Un grand quartier de la ville fut privé d'électricité ce jour-là pour permettre le travail. Depuis, le dimanche matin, on peut voir de jeunes artistes amateurs accroupis sur le trottoir voisin dessiner sur leur toile la silhouette élancée des flèches de Zikkawei.

La fidélité des chrétiens de Chine est étonnante. Elle se traduit par une reprise massive de la vie de prière, exactement comme autrefois. Les voyageurs qui fréquentent les églises de Chine retrouvent un peu l'atmosphère d'un pèlerinage à Lourdes il y a trente ans. Tout y est, y compris les mélodies du « Je suis chrétien, voilà ma gloire » et le Stabat Mater. Je ne peux que citer ici quelques expériences personnelles vécues en Chine ces dernier temps.

J'ai rarement rencontré une assemblée aussi priante qu'un matin de semaine dans la vaste église de Tianjin bâtie autrefois par les Lazaristes français. Un quart d'heure avant la messe de six heures, deux ou trois cents fidèles étaient déjà là, récitant le chapelet. Entre chaque dizaine, ils chantaient à tue-tête « Laudate, laudate, laudate Mariam. » dans la version chinoise. A six heures, l'église est pleine. Une jeune fille en veste et pantalon gris vient se placer devant l'harmonium au coin du transept. D'une voix claire et puissante, elle entonne un « Requiem aeternam » qui se répercute sous les hautes voûtes. La vaste foule des fidèles enchaîne par cœur toute la messe des défunts y compris le « Dies irae et le Libera ». Après l'absoute au fond de l'église, la prière des fidèles reprend inlassablement en chinois.

Le dimanche matin 23 octobre, devant l'église des Franciscains de Jinan au Shandong, un chrétien m'invite à ranger ma bicyclette en me disant : « Vous êtes prêtre ? ». Il me fait alors passer dans une chapelle voisine où une grand messe est

célébrée en même temps qu'une autre dans l'église principale. Les fidèles chantent le Kiriale des anges et le Credo III. Le célébrant prêche sur le dimanche des missions :

« De par notre baptême, dit-il, nous sommes tous membres du Christ et nous prenons part à la mission de l'Eglise : annoncer l'Evangile du salut, sanctifier les fidèles par les sacrements, témoigner de notre foi par l'exemple de nos bonnes actions. La communion des saints donne force à notre prière, à l'exemple de sainte Thérèse, une française que l'Eglise a déclarée patronne des missions ».

Dans toutes les régions de Chine, les chrétiens prient avec beaucoup de ferveur. Lors des messes basses, ils récitent en chinois les prières pendant la messe. Ils les savent tous par cœur. Le ton chantant de leur récitatif ressemble à une houle puissante que trente ans de contraintes n'ont pu endiguer. Le prêtre célèbre à voix basse, en latin, suivant le rite ancien. Invité à célébrer la messe dans l'église de Xi'an en juin 1982, j'ai dû aller chercher le missel sur l'autel pour lire le psaume « Judica me » du début et j'ai eu du mal à retrouver les moments corrects où il convient de se retourner pour les « dominus vobiscum ». Les Chinois, eux, n'oublient pas. Ce que nous avons parfois rejeté en France est devenu relique chez eux. Les prêtres de Nankin m'ont mené dans la sacristie pour admirer un grand ostensor et des jeux de chasubles « violon » qu'ils avaient sauvés des destructions de la Révolution culturelle en les cachant dans un trou sous le musée de la ville.

Les messes du dimanche se succèdent entre 6 heures et 9 heures. Vers 8 heures, un sermon en chinois rappelle aux fidèles les vérités à croire, les commandements à pratiquer et les sacrements à recevoir. Cette prédication a son importance, puisque la diffusion de l'Evangile est interdite en dehors des lieux de culte. Tout le monde en profite, car les chrétiens restent à l'église pour toutes les messes ainsi que pour le salut du Saint-Sacrement, le chapelet et le chemin de la croix.

On peut se demander pourquoi le latin est toujours utilisé alors que toutes les églises sont réouvertes sous l'égide de l'Association patriotique des catholiques. Il y a trois cents ans, des permissions avaient été demandées à Rome par les premiers vicaires apostoliques pour que des prêtres puissent être ordonnés et célébrer la messe sans avoir à apprendre le latin. Le latin fut alors imposé. Aujourd'hui, la messe est célébrée en chinois à Taiwan, à Hongkong, à Singapour, en Malaisie, à San Francisco, à Montréal et même à Paris pour les catholiques chinois de la capitale. En Chine même, le latin reste en usage pour de multiples raisons : attachement des catho-

liques à la tradition qu'ils ont reçue et dû défendre pendant trente ans, souci de protéger les mystères sacrés dans un environnement hostile, difficulté financière à publier de nouveaux missels, énormité de la tâche pédagogique — comment initier des fidèles en majorité âgés à de nouvelles formes liturgiques ? De quelle autorité exiger ces changements si les directives de Rome ne peuvent être invoquées ?

Il est vrai que de nombreux prêtres et fidèles savent maintenant que la messe et les sacrements peuvent être célébrés en chinois. Mais les forces capables de promouvoir un changement manquent peut-être. Les jeunes sont en effet peu nombreux. Ils ont été privés d'une instruction religieuse suffisante. La foi leur a été transmise par leurs parents. Ils savent par cœur des prières récitées à la maison en cachette. Beaucoup, en réalité, baptisés ou non, souhaiteraient s'informer davantage de la foi chrétienne, mais ils ne disposent pas de livres adaptés à leur âge et à leur formation scientifique et socialiste. Parmi les jeunes catholiques, il en est aussi qui sont fervents. Des vocations à la prêtrise ou à la vie religieuse sont signalées partout. De vieux évêques s'attachent à grouper quelques jeunes après leur travail, à leur enseigner un catéchisme plus substantiel et quelques rudiments de latin. Ils en envoient certains dans les nouveaux grands séminaires qui viennent d'être ouverts malgré leurs appréhensions sur les orientations anti-romaines de ces séminaires.

De nouvelles structures d'Eglise

La reprise d'une activité religieuse ouverte n'a été possible en fait que dans le cadre d'une Eglise « indépendante » protégée contre les influences étrangères et particulièrement contre « l'impérialisme » du Vatican.

Les structures créées dans les années 1950 pour assurer le contrôle des religions ont été réanimées. L'Association patriotique des catholiques de Chine formée en 1957, s'inspirait largement du Mouvement patriotique des trois autonomies développé parmi les protestants. Le mot « autonomie » ne fut pas utilisé dans le nom de l'Association catholique, sans doute à cause de la forte opposition qu'il avait rencontrée. Une communion spirituelle avec Rome était d'ailleurs encore admise. Mais les mêmes autonomies de gouvernement, de financement et de propagation étaient activement prônées chez les catholiques. Dès 1958, les premiers évêques « élus démocratiquement » sont consacrés sans l'accord de Rome. Une quarantaine d'évêques seront ainsi nommés avant la Révolution culturelle. Ils seront alors comme tout le monde soumis aux sévices des gardes rouges et rejoindront leurs confrères en prison ou dans les camps

de travail depuis 1951 ou 1955. En 1978, les évêques patriotiques reprennent leur poste. Les nominations d'évêques sans l'accord de Rome reprennent avec la consécration de l'évêque de Pékin en décembre 1979. Le Vatican soulève une tempête en notant le caractère illégal de ces ordinations. Une douzaine d'évêques ont encore été consacrés depuis (8).

A la même époque, de nombreux prêtres en prison ou aux travaux forcés depuis plus de vingt ans sont enfin libérés. Ils retournent dans leurs régions d'origine, visitent les chrétiens et reprennent leur tâche pastorale sans bien sûr faire le moindre geste de compromis avec leurs confrères patriotiques. Les fidèles accueillent ces « bons prêtres » en héros. Certains n'hésitent pas à marcher toute une nuit pour assister à leur messe célébrée au petit matin dans une maison privée. La déchirure s'accroît entre ces prêtres réfractaires et les prêtres constitutionnels d'une manière voisine de ce que connut la France à la suite de la Révolution de 1789. Le développement d'une Eglise plus ou moins souterraine ne pouvait que provoquer les craintes des autorités publiques. C'est sans doute en vue de sauvegarder l'unité nationale que de nouvelles structures sont établies pour les catholiques en juin 1980.

Suivant les directives du Bureau des affaires religieuses, organe gouvernemental dépendant du Conseil d'Etat, l'Association patriotique des catholiques se réunit du 23 au 30 mai 1980. C'est sa troisième session depuis sa création, les réunions précédentes ayant pris place en 1957 et 1962. Monseigneur Zong Huaide, évêque de Jinan est élu président de l'Association. Il succède à Monseigneur Yang Gaojian qui avait assuré l'intérim depuis la mort de Monseigneur Pi Shushi en 1978. Dès la clôture des travaux, l'Association patriotique convoque une assemblée des représentants des catholiques de Chine pour le lendemain 31 mai. Deux cent sept évêques, prêtres, religieuses et laïcs se rassemblent effectivement le jour prévu, ce qui n'est pas trop difficile puisque beaucoup appartiennent déjà à l'Association patriotique.

L'Assemblée formule les Constitutions d'une Commission administrative des affaires catholiques dont les cent cinq membres sont dotés le 2 juin d'une direction en la personne de Monseigneur Zhang Jiashu, jésuite, évêque constitutionnel de Shanghai (9).

(8) Les consécrations illicites d'évêques en Chine sont généralement considérées comme valides. Ce problème a fait l'objet d'études précises dans les milieux autorisés. La situation actuelle est extrêmement complexe et peut difficilement être livrée à un débat public. Bien des consécrations ont été effectuées avec la participation d'évêques approuvés de Rome. Certains évêques « élus démocratiquement » ont ensuite obtenu la régularisation de leur situation à titre officieux. Les quelques évêques reconnus officiellement par Rome disposent par ailleurs de vastes facultés qui leur permettent de sanctionner le choix de prêtres qui remplissent les conditions voulues pour faire un bon évêque.

L'Assemblée élit également une Conférence épiscopale de Chine formée de trente trois évêques sous la présidence du même Monseigneur Zhang Jiashu.

Ces deux organismes devront assurer des fonctions plus pastorales, l'Association patriotique jouant un rôle plus politique de liaison avec le gouvernement. Il s'agit en fait de deux bras d'un même corps, les orientations de base étant données par le Bureau des affaires religieuses.

Les deux nouveaux organismes se donnent pour tâche l'ouverture d'un institut de philosophie et de théologie confié à Monseigneur Tu Shihua, franciscain, évêque de Hanyang. Cet institut ne sera ouvert que trois ans plus tard à Pékin. Un premier grand séminaire est d'abord ouvert à Sheshan près de Shanghai en septembre 1982 pour la municipalité elle-même et quatre provinces avoisinantes (10).

D'autres séminaires régionaux sont également ouverts en 1983 : un pour le diocèse de Pékin, un à Shenyang en Mandchourie, un à Wuchang pour les provinces du centre et du Sud. D'autres séminaires sont en cours d'installation à Chengdu pour le Sichuan et à Xi'an pour le Nord-Ouest. Quant à l'institut de philosophie et de théologie finalement ouvert à Pékin le 28 septembre 1983 près de l'ancienne université catholique Furen, c'est un organisme national qui a recruté cinquante huit candidats particulièrement brillants de toutes les régions de Chine. Les dirigeants de l'Association patriotique occupent les mêmes locaux et donnent des cours au séminaire.

Une autre tâche confiée aux deux nouveaux organismes a été la publication de la revue *L'Eglise catholique en Chine*. Huit numéros ont déjà été publiés à la fin de 1983. La revue diffuse des discours officiels qui répètent inlassablement le principe d'indépendance et d'auto-gouvernement. Elle contient éventuellement des attaques contre l'impérialisme des anciens missionnaires (11) ou contre le Pape lui-même, traité par

(9) L'archevêque de Shanghai, consacré autrefois avec l'accord de Rome, Monseigneur Gong Pinmei, est toujours en prison et a déclaré qu'il n'en sortirait que lorsque tous les prêtres seraient libérés. Toute requête à son sujet se heurte invariablement à un refus sévère des autorités chinoises. Le cardinal Etchegaray en a fait l'expérience lors de son passage à Shanghai.

(10) Cf. *Circulaire Zhonglian*, Singapour, n° 7, décembre 1982 : « Shanghai : ouverture du grand séminaire de Sheshan ».

(11) Cf. « Matthieu Berthollet, apôtre méconnu de la liberté religieuse » dans la *Circulaire Zhonglian*, Singapour, n° 2, septembre 1981.

exemple de menteur vicieux pour avoir parlé de persécution en Chine (12). Mais on y trouve aussi des informations utiles concernant la réouverture des églises et des célébrations locales à l'occasion des fêtes de Noël, de Pâques et de la Pentecôte. Parmi les nouvelles récentes, signalons la cérémonie de tonsure des nouveaux candidats au sacerdoce.

Une troisième tâche, menée de front par les trois organismes catholiques nationaux est d'imposer une discipline commune, à la fois patriotique et pastorale à l'ensemble des prêtres du pays. La décision de la Conférence épiscopale datée du 3 juin 1980 formule les deux règles suivantes :

- tout prêtre, pour avoir le droit d'administrer les sacrements, devra obtenir une permission de l'évêque officiel ou de l'autorité diocésaine ;
- tout prêtre venant en visite de l'étranger devra obtenir une permission de l'évêque officiel ou des autorités diocésaines pour administrer les sacrements ou se livrer à des activités religieuses.

Ces règles seront précisées dans divers synodes régionaux en vue d'assurer un contrôle plus efficace de l'activité des prêtres réfractaires ou de l'activité des prêtres chinois venus de tous les coins du monde pour rendre visite à leur famille.

Intensification de la politique d'indépendance

Les structures mises en place en juin 1980 pouvaient jouer en deux sens différents. Dans le sens d'une détente, la création des deux organismes plus pastoraux visait à décriper l'opposition catholique contre l'Association patriotique. Les autorités chinoises notent d'ailleurs à l'occasion qu'il n'y a pas en Chine une « Eglise patriotique », mais seulement une « Association patriotique » au service de l'Eglise en lien avec d'autres organismes. La mise en pratique de la politique de liberté religieuse a obtenu des résultats remarquables qui soutiennent le soutien actif d'un grand nombre de catholiques. Les dirigeants communistes n'en demandaient sans doute pas tant.

La politique religieuse du Parti vise plutôt à resserrer le contrôle des activités religieuses et veille à l'éducation politique des cadres religieux. Dans cette perspective, les nouveaux organismes soi-disant plus pastoraux peuvent n'être que de plus vastes filets jetés sur la foule des croyants.

(12) *L'Eglise catholique en Chine*, n° 5, cf. commentaires dans *Circulaire Zhonglian*, n° 9 : « défendre la civilisation spirituelle ».

Sentant la menace de ces nouveaux moyens de contrôle, de nombreux chrétiens boudbent les églises réouvertes et multiplient les réunions de maison. Un phénomène analogue et d'ailleurs beaucoup plus puissant se produit chez les groupes évangéliques protestants qui craignent la surveillance des membres du Mouvement patriotique des trois autonomies et de sa contrepartie plus pastorale, le Conseil chrétien des Eglises fondé en octobre 1980 (13). Devant cet état de choses, certains cadres locaux soucieux de mettre en vigueur la politique de liberté religieuse, ont parfois forcé les fidèles à aller à l'Eglise. Plus souvent, malheureusement, ils ont arrêté les prêcheurs itinérants ou les animateurs de réunions de maison en les accusant d'hérésie ou de menées réactionnaires.

En ce qui concerne les catholiques, les attaques répétées contre le Vatican ont souvent eu pour effet d'intensifier leur dévotion au Saint-Père. Ils en donnent des témoignages émouvants, telle cette religieuse qui remet un mouchoir à un prêtre de passage en lui disant : « Je n'ai que cela à offrir ; remettez-le au Saint-Père en signe de fidélité ». Des chrétiens envoient une lettre au Pape en disant qu'ils l'ont écrite à genoux et en pleurant. Soucieux de leurs brebis de plus en plus privées de pasteurs, des prêtres âgés font parvenir à Rome des messages suppliant le Pape de leur donner des évêques et de leur fournir des directives sur le comportement à adopter dans la situation présente. Sensible à ces requêtes, le Vatican se montre pourtant très prudent dans l'espoir de parvenir à un dialogue ouvert avec le gouvernement chinois.

Bien des espoirs semblaient permis en 1980. Monseigneur Dominique Tang Yiming, administrateur apostolique de Canton, est libéré le 9 juin après vingt-deux ans de prison. Quelques mois plus tard, faisant bien peu de cas de son absolue fidélité au Pape, l'Association patriotique de Canton tente de le mettre dans son sac. Les fidèles de Canton le reconnaissent officiellement comme leur évêque. A la fin de l'année, Monseigneur Dominique Tang est autorisé à faire un séjour à Hongkong pour soins médicaux. Heureusement rétabli, il se rend à Rome en juin 1981. Pensant honorer un évêque reconnu officiellement en Chine, le Pape lui confère alors le titre d'archevêque auquel il a droit depuis la mort de l'ancien évêque français de Canton. On croyait aussi qu'il aurait ainsi plus de poids pour amorcer un dialogue avec les autorités chinoises.

(13) L'activité du mouvement évangéliste en Chine remonte loin et s'est manifestée avant même la fin de la Révolution culturelle. Cf. Jean Charbonnier, « L'Évangile en Chine », *Echange France-Asie*, dossier n° 12, décembre 1975. Depuis quelques années, les églises domestiques se sont multipliées et les baptêmes de jeunes sont nombreux. Cette grande vitalité chrétienne est étudiée, diffusée et soutenue par le Centre de Recherche sur l'Eglise chinoise — Chinese Church Research Center — installé à Hongkong sous la direction du pasteur Jonathan Chao. Le Centre publie entre autres le bulletin *China and the Church today*. Le contrôle exercé par le Mouvement des trois autonomies y est souvent signalé, par exemple dans le n° 4 : 6, 1982.

On sait combien les réactions furent violentes en Chine. L'affaire fut montée en épingle pour condamner toute interférence du Vatican dans les affaires intérieures de l'Eglise de Chine. Une ligne dure et résolument séparatiste semblait dès lors adoptée.

Un certain optimisme renaît pourtant, du moins dans les milieux non officiels, avec la Conférence internationale de Montréal en octobre 1981. Trois dirigeants catholiques se joignent à sept leaders protestants pour prendre part à ce rassemblement de cent soixante personnalités du monde chrétien. La note dominante est donnée par les théologiens politiques axés sur la « libération » ou la « contextualisation ». Accoutumés à faire la critique de « l'institution », de l'autorité hiérarchique ou du centralisme romain, certains trouvent à leur goût les déclarations d'indépendance chinoises sans d'ailleurs être bien au courant de la situation en Chine. L'évêque Tu Shihua et le vicaire général Wang Zicheng en profitent pour placer à peu de frais leur tirade contre le Vatican. Leurs affirmations à l'emporte-pièce et leurs simplifications abusives ne sont pas sans éveiller un serrement de cœur chez les catholiques présents. Mais ceux-ci se taisent pour ne pas les mettre dans l'embarras. La revue *L'Eglise catholique de Chine* en conclura que tout le monde à Montréal a soutenu la position indépendante de l'Eglise en Chine (14).

Le raidissement de la direction patriotique se poursuit en fait en 1982 et 1983. Il se manifeste d'abord par des réactions négatives à toute initiative du Pape. Le discours de Jean-Paul II à Manille le 18 février 1981 invite au dialogue dans l'esprit de Matteo Ricci et encourage les catholiques de Chine à être bons citoyens. On lui objecte que la bonne volonté doit se prouver par des actes, c'est-à-dire par une rupture avec le gouvernement nationaliste anti-communiste réfugié à Taiwan. Monseigneur Ding Guangxun, président du Mouvement protestant des trois autonomies et du Conseil chrétien de Chine note de son côté que le Pape a la mémoire courte et que les trois encycliques de Pie XII condamnant le Mouvement des trois autonomies et la coopération avec les communistes ne sont pas abrogées (15).

(14) Sur la Conférence internationale de Montréal, cf. Jean Charbonnier, « Une voie chinoise pour les chrétiens », *Echange France-Asie*, dossier n° 70, décembre 1981.

(15) Les trois encycliques en question sont :

- *Cupimus in primis*, 18-1-1952, qui condamne la tentative de créer une « Eglise détachée du Siège apostolique ».
- *Ad Sinarum Gentes*, 7-10-1954.
- *Ad Apostolorum Principes*, 29-6-1958, qui condamne l'Association patriotique des catholiques et déclare sacrilèges les consécrations épiscopales illicites.

Début 1982, le Pape invite les évêques du monde entier à prier pour l'Eglise de Chine. Il concélébre une messe solennelle avec quatre prêtres chinois le 21 mars à Saint-Pierre. Ce mouvement de prière est très mal interprété par les dirigeants patriotiques. On reproche au Pape ses « calomnies vicieuses » au sujet d'une persécution en Chine. Le Pape a pourtant noté l'évolution positive de la Chine vers une plus grande liberté religieuse. Nul ne peut ignorer d'ailleurs les arrestations répétées de prêtres et leur condamnation à des termes plus ou moins longs de prison depuis la fin 1981 : jésuites de Shanghai, prêtres du Verbe divin et en décembre 1983 Monseigneur Fan, évêque de Baoding près de Pékin, condamné pour entretenir des relations avec le Vatican, pour recevoir des soutiens financiers et enfin pour avoir consacré secrètement des évêques non patriotiques.

Ces mesures jettent le discrédit sur la politique officielle de liberté religieuse. Elles cadrent mal avec le développement général des échanges avec l'étranger dans les domaines scientifique, économique et culturel. Cet usage du bras séculier rappelle les sinistres jours de l'Inquisition et l'obscurantisme des monarques absolus imposant une religion nationale à leurs sujets dans l'Europe des XVI^e et XVII^e siècles. Il est indigne de cette « civilisation spirituelle » que les dirigeants chinois les plus éclairés tentent de promouvoir depuis quelques années. L'opinion mondiale s'est émue de ces condamnations de prêtres âgés qui souffrent à nouveau pour leur foi après avoir connu tant d'années de prison. Ils font l'admiration du monde chrétien. Ces mesures répressives rappellent trop les sévices de la Révolution culturelle pour pouvoir être maintenues longtemps dans la Chine d'aujourd'hui.

Il en va de même des pressions exercées contre les prêtres et les fidèles pour leur faire prendre position contre le Pape. Dans certaines régions, les prêtres ont dû assister à des réunions interminables, jour et nuit, jusqu'à ce qu'ils se prononcent contre le Vatican. Lors des dernières consécrations d'évêques, on a voulu leur imposer

Cf. René Laurentin, *Chine et christianisme*, Desclée de Brouwer, 1977, page 185.

La question des excommunications qui furent prononcées en 1958 contre les évêques illicitement consacrés est soulevée dans certains milieux. C'est ainsi que la Commission Chine du Conseil catholique allemand pour la mission a écrit une lettre au Saint-Père en avril 1983 demandant que ces excommunications soient officiellement rétractées compte tenu des conditions très spéciales dans lesquelles se trouvait le clergé chinois à l'époque.

Cf. *China Update*, printemps 1984, pages 142-143.

Un tel geste de réconciliation apporterait un grand réconfort moral à nombre d'évêques qui ont agi sous la pression politique en vue de sauver leur Eglise et qui restent fidèles de cœur. Ce serait une mesure importante en vue d'éviter que l'Eglise de Chine ne glisse dans un schisme complet.

un serment plus ou moins explicite de rupture avec Rome (16). Les fidèles eux-mêmes ne sont pas épargnés. Ils sont parfois invités à rester à l'église après la messe pour une « revue de vie » où on leur fait l'histoire des menées impérialistes du Vatican et des missionnaires. Les articles du catéchisme concernant l'autorité du Pape ont été purement et simplement omis dans la nouvelle édition (17). De telles dispositions sont en fait contraires aux principes de la politique religieuse communiste : le contenu même des croyances religieuses devrait être respecté pourvu que les fidèles se montrent bons citoyens.

Il est vrai que les dirigeants communistes persistent à considérer comme une trahison politique le maintien des relations diplomatiques entre le Vatican et le gouvernement hostile de Taiwan. Il est évidemment difficile de leur démontrer que ces liens diplomatiques n'ont d'autre intérêt que religieux. Le gouvernement de Taipei est en effet très sensible à l'atout politique que représente ces relations avec Rome et il fait son possible pour en conserver le bénéfice. Le Vatican, de son côté, a pour principe de ne pas rompre de sa propre initiative des relations qui ont toujours été amicales. Il ne peut que les réduire au point de les rendre insignifiantes tout en s'efforçant de créer des liens amicaux avec le gouvernement de Pékin. L'existence d'une Eglise catholique unie sur le continent et dans la province de Taiwan serait d'ailleurs d'un intérêt majeur pour la politique de réunification menée par Pékin.

Le développement des échanges

La politique extérieure chinoise jouit d'une certaine indépendance par rapport à la ligne adoptée à l'intérieur du pays. En fait, il existe un lien organique entre le développement des échanges avec l'étranger et la politique de Front uni pour la modernisation. Mais il peut y avoir décalage dans le temps. La Chine est entrée aux Nations Unies en 1971 et a établi des relations diplomatiques avec nombre de pays alors que sa vie politique intérieure était encore tourmentée par les convulsions de la Révolution culturelle. Dans les premières années 1980, la politique intérieure de ren-

(16) Les conditions dans lesquelles ce serment est exigé ne sont pas claires, non plus que le texte utilisé. La question est présentée par Joseph Spae dans *China Update*, printemps 1984, pages 145-147.

(17) Sur le texte de ce catéchisme, voir Jean Charbonnier, « défendre la civilisation spirituelle » dans *Circulaire Zhonglian*, n° 9, juin 1983, et *China Update*, automne 1983, page 40.

forcement moral et idéologique se traduit par la suppression des libertés d'expression, la lutte contre la pollution spirituelle du libéralisme bourgeois. Mais dans le même temps, des milliers d'étudiants et de stagiaires sont envoyés au Japon, en Amérique et en Europe. Des intellectuels chinois participent aux rencontres internationales, des millions de touristes étrangers circulent dans toutes les régions de Chine, les invitations officielles aux amis de la Chine ne se comptent plus, l'apprentissage de l'anglais est à l'ordre du jour avec l'appui technique de la radio et de la télévision.

Ces mouvements d'échanges ont d'abord un intérêt technique et économique, mais ils ne peuvent être dissociés de tout un ensemble de relations humaines. Les groupes religieux chinois y sont naturellement associés.

Dans l'optique communiste, leur rôle est d'abord de soutenir la paix et l'amitié entre les peuples. La Chine envoie des délégations religieuses aux conférences internationales pour la paix. Des échanges plus ponctuels de délégations bouddhistes, musulmanes ou chrétiennes sont organisés pour des raisons diplomatiques avec les pays où ces religions exercent une influence prépondérante : bouddhisme au Japon, en Birmanie et en Thaïlande ; islame pour la Malaisie, le Pakistan, le Proche-Orient, l'Afrique ; christianisme enfin pour l'Amérique, l'Europe, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, les Philippines, etc.

Pour ce qui est du christianisme, les échanges qui se sont développés depuis cinq ans ont été avant tout le fait des protestants. Leur essor est largement dû à la personnalité de Ding Guangxun (K. H. Ting en anglais), évêque anglican de Nankin. Diplômé de l'université de Princeton aux Etats-Unis, il rentra en Chine de sa propre initiative dans les premières années 1950. Il dirige aujourd'hui les deux grands organismes protestants : le Mouvement patriotique des trois autonomies qui correspond chez les catholiques à l'Association patriotique et le Conseil chrétien de Chine, un corps religieux interdénominationnel créé en octobre 1980.

En octobre-novembre 1979, quatre dirigeants protestants chinois dont Ding Guangxun se rendent en Amérique, d'abord à Princeton aux U.S.A. pour le Congrès mondial sur la paix et la religion, puis à Toronto où ils rencontrent le Conseil chrétien des Eglises du Canada. En mars 1981, ils sont à Hongkong où ils se réunissent avec des délégués du Conseil chrétien d'Asie. Puis c'est Montréal en octobre 1981 où les sept leaders protestants de Chine dominent nettement les débats. Un an plus tard, en octobre 1982, une délégation du Conseil chrétien de Chine visite le Royaume Uni. En

1983, Ding Guangxun est en Allemagne pour les célébrations du cinq centième anniversaire de la mort de Luther. Une délégation chinoise protestante doit encore visiter l'Australie au printemps 1984.

Quant aux visites en Chine de personnalités protestantes ou de groupes chrétiens, elles ont été fort nombreuses. Signalons parmi les plus officielles la tournée de six dirigeants d'Eglises d'Asie en juin 1983 (18) et la visite en Chine du Dr Runcie, archevêque de Cantorbury et chef de la communion anglicane en décembre 1983.

Les échanges entre catholiques sont en comparaison inexistants, du moins à titre officiel. La première sortie d'évêques catholiques en octobre 1981 à Montréal s'est faite à l'ombre de la délégation protestante, dans un contexte œcuménique. L'organisme d'accueil au Canada était le Programme Canada-Chine du Conseil canadien des Eglises protestantes. En mars 1983, deux prêtres catholiques accompagnaient une délégation à dominante bouddhiste au Congrès sur « La modernisation de la religion » organisé à Tokyo sous l'égide de la Conférence mondiale pour la religion et la paix (19). Les visites en Chine de personnalités ou de groupes catholiques ont été par contre plus nombreuses, mais à titre civil dans le cadre de voyages culturels, techniques, commerciaux et touristiques.

Les cardinaux Koenig et Etchegarray ont pu se rendre en Chine en février-mars 1980 sur l'invitation d'organismes gouvernementaux d'amitié.

En janvier 1981, des personnalités de la société missionnaire de Maryknoll se rendent en Chine dans le cadre d'une délégation de l'université de Seton Hall, sur invitation du ministère de l'éducation. Ils profitent de leur voyage pour rencontrer quelques leaders religieux et offrir des bourses d'étude en Amérique. En avril de la même année, c'est une délégation de l'Institut catholique de Paris que renoue de façon heureuse une tradition d'échanges culturels entre les chrétiens de France et la Chine. On leur montre des témoignages de l'apport français à la faculté de médecine de l'ancienne université l'Aurore à Shanghai.

La première visite officielle sur l'invitation des organismes catholiques chinois est faite en septembre-octobre 1982 par les membres catholiques et protestants du Program-

(18) Cf. *Circulaire Zhonglian*, n° 10, « Six dirigeants d'Eglise d'Asie en visite officielle en Chine », page 9.

(19) *Ibid.*, page 14.

me Canada-Chine. Ils sont reçus par Monseigneur Zong Huaide, président de l'Association patriotique des catholiques. Des cadeaux sont échangés : les délégués canadiens offrent la nouvelle encyclopédie catholique en dix-sept volumes ; les dirigeants chinois offrent un film sur la consécration des évêques et un autre sur la vie protestante à Shanghai. Les protestants du groupe reçoivent un film sur la vie protestante à Shanghai. Bien qu'orchestrée par l'Eglise catholique officielle en Chine, cette visite n'implique que des catholiques associés à titre individuel à un organisme protestant d'esprit œcuménique. Ces catholiques, deux religieuses en particulier, avaient joué un rôle particulièrement actif dans l'accueil des évêques chinois au Canada l'année précédente. Leur voyage en Chine signifie au moins que des gestes amicaux sont possibles.

Bloquées au niveau officiel, les rencontres sont en réalité multiples à titre individuel. Des centaines de prêtres chinois et de religieuses sont retournés voir leur famille en Chine, certains déjà deux ou trois fois. Des prêtres étrangers, seuls ou en groupe, ont eu quantité de contacts amicaux avec des prêtres et évêques chinois. Ils ont pu faire connaître en Chine l'évolution de l'Eglise depuis Vatican II. Les éditions chinoises des documents du Concile, du missel des trois années, du nouveau rituel, etc. ont été offertes un peu partout. Les rapports de voyage restent généralement discrets, de façon à ne pas attirer d'embarras aux prêtres rencontrés. Il est d'ailleurs de bon ton de ne pas soulever avec eux la question des relations avec Rome, puisqu'ils sont forcés de donner la version officielle, ce qui leur fend le cœur en bien des cas. Des rencontres seul à seul aussi bien que des milliers de lettres envoyées de par le monde par les catholiques chinois attestent en effet leur fidélité inébranlable à l'Eglise réunie autour du successeur de Saint-Pierre. Bien des prêtres avouent se soumettre extérieurement pour éviter le pire, mais leur foi intérieure reste intacte. Dans l'impossibilité de parler du Pape lui-même, ils prêchent avec passion la fidélité à l'Eglise, une, sainte, catholique et apostolique.

Certains échanges amicaux encore très limités se sont aussi développés avec des Centres catholiques spécialisés dans l'étude de la situation en Chine et dans la communication avec les catholiques de ce pays. Le Centre du Saint Esprit dirigé par le Père John Tong à Hongkong est en train de mettre au point un catalogue des ouvrages catholiques en chinois dont les nouveaux grands séminaires de Chine pourraient avoir besoin. Le Centre Zhonglian (China Catholic Communication) de Singapour éveille l'attention des catholiques chinois qui voyagent en Chine et les invite à créer des échanges fraternels.

En outre, l'effort de réflexion théologique et culturelle initié à Louvain il y a dix ans (20) se poursuit aussi bien en Europe avec la réunion annuelle des C.E.C.C. (Catholiques d'Europe concernés par la Chine) qu'en Amérique avec les C.A.C.C. et en Extrême-Orient. La dernière réunion des C.E.C.C. à Paris en septembre 1983 a porté sur l'importante question de l'historiographie chrétienne en Chine. L'intérêt des catholiques s'étend d'ailleurs à l'ensemble du monde chinois, bien au-delà des affaires strictement religieuses (21). Le blocage des relations directes d'Eglise a peut-être eu de ce point de vue un effet bénéfique. L'attention s'est portée sur la riche tradition culturelle et sur son effort contemporain de transformation sociale. Les Chinois de leur côté souhaitent mieux s'informer de la tradition culturelle de l'Europe. Des camps de vacances ont été organisés pour les étudiants chinois en Italie et en Autriche. Les initiatives du Professeur Demarchi en Italie ont été reprises en Belgique par la fondation Verbist de l'université de Louvain. Le relais Franche-Chine, ouvert à Paris en juin 1982 sous la direction du Père Paul Richard au 124 rue du Bac (22), s'est mis en relation avec les centres similaires d'Italie, de Belgique et d'Allemagne, de façon à mieux coordonner quelques services d'accueil des Chinois en Europe. Ce contexte d'amitié et de rencontre culturelle offre un espace à ceux qui désirent soulever la question religieuse.

Les sciences religieuses sont elles-mêmes l'objet d'une coopération scientifique avec des experts de l'Académie des sciences de Pékin. Des religieux comme Hans Küng, Louis Wei de Paris, Matthias Lu de San Francisco ont été invités à donner des conférences à Pékin. Des chercheurs de l'Institut pour l'étude des religions mondiales

(20) Sur le colloque de Louvain (9-14 septembre 1974), cf. René Laurentin, *Chine et christianisme*, « une approche œcuménique de la Chine », pages 247-254.

(21) Cf. Concilium 146, Projet X, 1979, « La Chine interpelle l'Eglise ».

(22) Le Centre Relais France-Chine, 124, rue du Bac, 75341 Paris Cedex 07, diffuse en France et en Europe la *Circulaire Zhonglian* (Lien-Chine) publiée à Singapour dans le cadre du Service Chine des Missions étrangères de Paris. Les dossiers *Echange France-Asie*, également cités ci-dessus, sont diffusés par le Service d'information de la Société MEP, 26, rue de Babylone, 75341 Paris Cedex 07.

Le *China Bulletin*, édité à Rome par les soins du Père Paul Pang, coordinateur pour l'apostolat chinois dans le monde et directeur du Centre d'études chinoises de l'université urbaine, a cessé de paraître en français depuis 1981, faute d'un nombre suffisant de lecteurs apportant leur soutien financier.

Les périodiques de référence sur la question religieuse en Chine sont beaucoup plus nombreux en langue anglaise. Citons la revue *Tripod* publiée en anglais et en chinois par le Centre du Saint Esprit de Hongkong (Holy Spirit Study Center, 6 Welfare Road, Aberdeen, Hongkong) et le bulletin *China Study Project* du Conseil britannique des Eglises.

Une analyse minutieuse des développements de l'Eglise en Chine depuis la mort de Mao Zedong a été publiée en anglais, en chinois et en italien par le Père A. Lazzarotto, des Missions étrangères de Milan, en résidence à Hongkong : *The Catholic Church in Post Mao China*, Holy Spirit Study Center, Hongkong, 1982.

de l'Académie des sciences de Pékin se sont rendus à des congrès internationaux. Notons les études concernant les jésuites savants venus d'Italie et de Sicile comme missionnaires en Chine aux XVII^e et XVIII^e siècles. C'est dans cet esprit que le quatre centième anniversaire de l'arrivée de Matteo Ricci en Chine en 1583 a été célébré aussi bien dans les milieux scientifiques que religieux.

Conclusions

La nécessité du dégel et ses exigences

Il est dans la logique chinoise qu'une position portée à l'extrême finit par se transformer en son contraire. L'acharnement à isoler la population catholique au nom de l'indépendance aboutit à des mesures extrêmes qui sont d'un autre âge et qui ne sont pas dans l'esprit de la civilisation chinoise. Le principe d'une indépendance de l'Eglise locale en tant que pleine responsabilité dans la gestion de ses affaires est parfaitement légitime et dans l'esprit du deuxième Concile du Vatican. La direction chinoise de l'Eglise en Chine aurait d'ailleurs dû être assurée depuis beaucoup plus longtemps, si les puissances européennes, en particulier la France et certains de ses missionnaires n'y avaient fait obstacle. C'était mal répondre à l'inspiration des premiers vicaires apostoliques, tel Monseigneur François Pallu qui obtenait de Rome la nomination du premier évêque chinois Grégoire Lo il y a trois cents ans. L'autonomie de l'Eglise locale ne trouve pas ailleurs son plein épanouissement que si elle est exercée en communion, avec l'ensemble des évêques et le Souverain Pontife lui-même. Une indépendance qui se ferait séparatiste ou isolationniste ne peut que ruiner la communion catholique et mettre en péril la transmission de la foi. Ce genre d'indépendance n'est en fait qu'une dépendance totale de l'Etat et une soumission aveugle du corps religieux à des impératifs politiques.

Or les autorités communistes entendent bien maintenir la distinction entre religion et politique. Elles admettent d'ailleurs la différence idéologique que représente la foi des chrétiens face à l'athéisme du marxisme. Si elles veulent « protéger » la reli-

gion, ce n'est certes pas en tant que « défenseurs de la foi » à la manière d'un Henri VIII d'Angleterre au XVI^e siècle. Elles s'efforcent en fait d'éliminer la religion de tous les secteurs vitaux de la nation.

En tenant la religion à l'écart de tout pouvoir politique et social, les communistes rendent un certain service à l'Eglise. Ils l'ont purifiée de bien des handicaps. La vie chrétienne n'a jamais été aussi fervente. Privés de leurs finances et de leurs œuvres souvent créées à grand renfort d'aide étrangère, les chrétiens démunis ont redécouvert le pouvoir de Jésus crucifié. Ils rayonnent l'Évangile. Les conversions sont nombreuses parmi les compagnons de route qui ont partagé les mêmes épreuves.

Les orientations pragmatistes du communisme chinois entraînent par ailleurs des modifications importantes de la politique religieuse. Les corps religieux ont maintenant droit de cité dans la mesure où ils participent à l'effort de modernisation. Il y a cependant ambiguïté sur la nature du patriotisme qui leur est demandé. Depuis ses origines, le communisme chinois exige le patriotisme de la part des chrétiens parce qu'ils sont soupçonnés de compromissions avec l'impérialisme étranger. Depuis que les chrétiens sont libérés de toute emprise étrangère et se montrent d'excellents citoyens, leur patriotisme prend une allure très positive que les idéologues marxistes devraient chercher à interpréter.

Dans le désarroi actuel de la vie morale et de l'éducation des jeunes en Chine, les chrétiens ne seront-ils pas appelés à soutenir certaines valeurs humaines, personnelles et familiales ? Des gouvernements très pragmatistes et scientistes comme celui de Singapour, d'ailleurs largement composé de Chinois, ont cru devoir faire appel aux religions pour étayer l'effort d'éducation morale. La pensée marxiste n'est pas entièrement irréconciliable avec une telle perspective. Engels a mis en relief la force révolutionnaire spirituelle du christianisme primitif et Karl Marx a recueilli l'héritage de valeurs chrétiennes fondamentales : dignité de l'homme, mission des pauvres, service des autres. L'apport des chrétiens à la « civilisation spirituelle » de la Chine moderne est une potentialité non négligeable.

La participation active de l'Eglise catholique au service de la société chinoise est pourtant bloquée tant que la foi catholique n'est pas respectée dans son intégralité. Les autorités « patriotiques », n'obtiendront jamais rien des fidèles tant qu'elles maintiendront leur attitude séparatiste vis-à-vis du Pape. Certains évêques sans doute, entretiennent encore des griefs personnels contre les autorités religieuses étrangères qui les ont fait souffrir autrefois. Ils redoutent un retour des contrôles étrangers et

se font les complices des politiciens gauchistes partisans d'une position dure. Ce groupe minoritaire et d'une influence fragile ne sert ni les intérêts politiques de la Chine, ni le bien religieux de leur Eglise. Le crédit de la Chine moderne dans le monde et le soutien actif des catholiques à la vie nationale ne peuvent qu'être considérablement accrus par le rétablissement de liens amicaux avec Rome et un accord raisonnable avec le Vatican.

Il appartient aussi à l'Eglise dans le monde de faire tomber les préjugés hostiles. La lettre encyclique *Evangelii nuntiandi* issue du synode de 1974 a permis de dégager une nouvelle image de la mission. L'ensemble du corps ecclésial dans le monde avec tous ses membres locaux est solidairement responsable de la mission. La mission implique un échange entre Eglises, dans le respect mutuel. Elle se manifeste aussi bien dans l'accueil de l'étranger que dans l'envoi à l'étranger. Elle est ouverte aux divers mondes culturels, aux non-croyants et aux croyants des autres religions. Il serait malheureux de proclamer ces principes tout en restant attaché à la pratique ancienne d'une mission de caractère paternaliste, soucieuse de bienfaisance dans une aire culturelle pas trop éloignée de l'ancienne métropole, soit par la langue, soit par les liens politiques. Il est commun de reprocher à la France sa poussée missionnaire en Chine à l'époque de l'expansion coloniale. Si les chrétiens de France se désintéressaient aujourd'hui d'une Chine devenue indépendante, ne devraient-ils pas s'interroger sérieusement sur la nature de leur effort missionnaires ? Il n'est plus question, sans doute, d'envoyer des missionnaires en Chine sans requête expresse de la part de la Chine elle-même. Mais bien d'autres formes de témoignage sont possibles dans le cadre des échanges multiples que la Chine entretient dans le monde entier.

Les chrétiens de Chine ont largement puisé aux sources spirituelles de la tradition chrétienne de la France. Les catholiques français ne devraient-ils pas essayer de comprendre les valeurs positives du monde chinois plutôt que de mêler leur voix au concert des contempteurs de la Chine contemporaine. Les Français ont ce travers de juger la Chine d'une façon d'autant plus péremptoire qu'ils la connaissent moins. Ils s'indignent que les Chinois n'adoptent pas les mœurs politiques et sociales de la société française de leurs rêves. Un véritable témoignage missionnaire au contraire demande un effort positif de compréhension, d'accueil et de patience. L'enjeu est de taille. L'apport des chrétiens de Chine à l'Eglise peut être source d'un renouveau et d'un enrichissement considérables dont on devrait pressentir l'importance au seuil du troisième millénaire.

MISSION DE FRANCE

LES MEMBRES
DU CONSEIL PRESBYTERAL

Fontenay-sous-Bois, le 24 novembre 1983

Au Père DECOURTRAY,
aux Evêques du Comité épiscopal
de la MISSION DE FRANCE.

Pères,

Lors de la dernière réunion du CONSEIL PRESBYTERAL de la MISSION DE FRANCE, les 8 et 9 octobre 1983, nous avons évoqué — entre autres choses — la nécessité de développer notre solidarité avec le Tiers monde.

En effet, depuis sa fondation, la M.D.F. a voulu être présente au Tiers monde. Au cours de l'Assemblée générale de 1980, il avait été rappelé que « nous avons besoin de venir buter sur la cohérence d'autres traditions religieuses, d'autres saisies du monde et de la société, pour nous maintenir en état de conversion humaine et spirituelle... Nous nous efforçons de comprendre ce qui se joue dans la vie des hommes, car nous sommes convaincus que Dieu ne cesse de se révéler au cœur de tout homme, de toute histoire et de toute culture... ». [Courrier Informations A. G. 80. N° 7. Janvier 1981].

Or, nous avons de plus en plus conscience que la dimension missionnaire de l'Eglise est tronquée. En CHINE, le Mystère du CHRIST ne peut pas être pleinement annoncé. Le peuple chinois est frustré de la possibilité de découvrir et de vivre de l'Evangile. Il ne nous revient pas d'apprécier l'attitude du gouvernement chinois en cette affaire. Mais, comment pourrions-nous prendre notre parti du fait de la « non-reconnaissance » par l'Etat du Vatican de cet immense état d'un milliard d'habitants ?

Nous connaissons bien les difficultés de l'Eglise de CHINE : une partie « approuvée » a le droit d'exercer ses activités religieuses, l'autre partie « souterraine », ne peut pas s'exprimer.

Lors du voyage du Pape en Extrême-Orient, en février 1981, le Cardinal CASAROLI se rendit à HONG-KONG pour rencontrer Mgr DENG. Le Cardinal « préconisa une attitude inventive, soulignant qu'il y avait de nombreuses manières de résoudre les problèmes du jour, aussi bien celui du statut des églises locales que celui des liens diplomatiques du SAINT-SIEGE avec TAIWAN ». [Etudes. N° Janvier 1981].

Mgr DENG disait de son côté à HONG-KONG : « La première chose à faire est de rétablir les relations avec le gouvernement... Ce n'est qu'après cette prise de contact que nous pourrions éventuellement nous entendre avec les membres de l'Association patriotique... Cela est une affaire à régler à l'intérieur de l'Eglise entre chrétiens ». [I.C.I. Avril 1981].

Nous souffrons de savoir que le chrétien chinois qui se veut fidèle à ROME est considéré comme un traître et comme un étranger dans son pays. Pour être fidèle à la mission d'annoncer la Bonne nouvelle reçue du Christ, nous pensons que c'est au SAINT SIEGE qu'il revient le faire les premiers gestes. Nous pourrions alors prononcer, en toute vérité, l'envoi en mission de Jésus : « Allez donc, et de toutes les nations faites des disciples ». [Mat. 28, 19].

Aussi, au nom de cette dimension universelle de la mission de l'Eglise, nous souhaiterions ardemment que vous interveniez auprès de JEAN PAUL II, afin que le SAINT SIEGE se décide enfin à reconnaître officiellement la REPUBLIQUE de CHINE.

Nous sommes bien d'accord avec le PAPE quand il nous invite à prier, comme il le faisait dans sa très belle lettre aux évêques du monde entier, le 24 janvier 1982. Mais, ne devons-nous pas supprimer les obstacles dont nous sommes responsables sur le chemin du dialogue des peuples ?

Recevez, chers Pères, l'expression de notre respectueuse et fraternelle amitié.

**Les membres du Conseil Presbytéral
de la Mission de France.**

Inquiétudes et réflexions

**suscitées par l'engagement de l'épiscopat
dans l'actuelle campagne
en faveur de l'enseignement catholique et de l'école privée**

Michel Duclercq ⁽¹⁾

L'auteur de ces pages est le fondateur des Equipes Enseignantes (juillet 1942) dont il a été l'Aumônier National jusqu'en 1963.

Les Equipes Enseignantes regroupent des chrétiens et des chrétiennes qui enseignent dans les établissements scolaires de l'Education Nationale.

Né en 1906 il exerça dans un premier temps son ministère dans son diocèse d'origine (Amiens).

De 1965 à 1981, il a créé les Equipes Enseignantes dans divers pays d'Amérique Latine. Ses réflexions sont le fruit de 30 années d'expérience avec des groupes de chrétiens de l'école publique.

J'ai été profondément choqué en lisant à la une de la Croix du 18 février la déclaration péremptoire de Monseigneur Lustiger : « Non à la fonctionnarisation ! ». Une telle intervention, aussi brutale qu'insolite, « à la veille des décisions du Conseil des Ministres » comme le souligne le titre même de ce journal, est-elle vraiment de nature à

favoriser la « paix scolaire » qu'elle prétend servir ? Elle soutient les intransigeances des partisans de l'enseignement catholique soucieux, pour protéger « l'identité de l'école catholique », de faire reconnaître le séparatisme et le dualisme scolaires et tente d'exercer une pression sur le ministre et le Gouvernement qui, eux, s'efforcent, comme ils le doivent, de réduire le plus possible un tel dualisme néfaste pour le pays.

En ce qui me concerne, une telle mise en garde ou mise en demeure de la part de l'un des responsables de l'épiscopat, atteint et heurte en moi l'attachement à l'Eglise dont je me sens, pour ma part et à mon modeste rang, responsable à part entière, en vertu de 72 ans de vie chrétienne et de 52 ans de ministère presbytéral, et qui devrait être ouverte sur l'universel plutôt que repliée sur un particularisme et un séparatisme scolaires.

Je suis aussi heurté et atteint dans ma conscience de citoyen français, attaché à la séparation des pouvoirs et à la laïcité de l'Etat qui me semblent à la fois appelées par les exigences de l'histoire et requises par les impératifs de l'Evangile.

Le geste de Monseigneur Lustiger a du moins l'avantage de mettre en lumière les ambiguïtés d'une certaine « liberté » et les équivoques d'un certain « combat pour la liberté de l'enseignement ». Il s'agit d'une liberté « piégée », car, liée fondamentalement à des conditionnements sociologiques et à des options politiques auxquels elle ne saurait échapper, elle est finalement commandée par le choix politique conscient ou inconscient d'un certain modèle de société. Le « discours » le plus volontairement irénique et le plus intelligemment précautionneux, tel que celui prononcé à Lille, ne saurait occulter une telle réalité. Il se veut apolitique et cherche à échapper aux récupérations partisans. On n'est pas à volonté en dehors et au-dessus des contextes sociologiques et des contraintes politiques ; ce sont là des données objectives qui exigent, avant tout engagement, une étude et une analyse approfondies.

Les réflexions suivantes ont pour but de relever certaines ambiguïtés et d'apporter quelques éléments de clarification.

Opinion

1°) L'intervention de Monseigneur Lustiger fait apparaître sur un point très concret comment la liberté ici préconisée est ambiguë et piégée. Il s'agit de la liberté de l'entreprise privée de l'école confessionnelle et des directeurs d'établissement, au nom de l'« identité de l'école catholique », au détriment de la liberté des professeurs légitimement désireux d'un statut de titularisation qui leur garantisse la sécurité de l'emploi et le respect de leurs droits de la part de leurs employeurs. Quelle différence y a-t-il entre l'attitude de Monseigneur Lustiger et celui du CNPF qui défend la liberté patronale de l'entreprise et des entrepreneurs, mais regimbe contre les libertés et les droits des travailleurs tels qu'ils sont promulgués par les lois Auroux ?

2°) Mais, dira-t-on, il s'agit de la liberté des usagers, de la « liberté de choix » de l'école par les parents ?

Le fait que, selon les sondages, 71 % des parents se soient prononcés en faveur de l'enseignement catholique, au moment où les mêmes sondages accusent une baisse inquiétante du nombre des chrétiens croyants et pratiquants, ne devrait-il pas nous préserver d'une certaine illusion et nous amener à réfléchir sur les véritables désirs et motivations des parents. Est-ce la foi au Christ que demandent ces parents à l'école de l'Eglise ou un service d'une tout autre nature ? Cela me fait penser à la réflexion récente d'un prêtre belge flamand qui, constatant comment dans son pays il est fait de plus en plus appel à l'Eglise pour des services matériels et temporels et de moins en moins à l'annonce et au soutien de la foi, déclarait amèrement : « nos salles paroissiales se remplissent, mais nos Eglises se vident ». Sous le couvert de l'« enseignement catholique », c'est en réalité l'école privée que les familles demandent et que l'épiscopat français soutient. Dès lors n'aurait-il pas été prudent de nous interroger sur la valeur et les motivations de ce « désir des familles », avant d'aller rejoindre ou présider, dans la rue, les grandes manifestations en faveur de la « liberté de l'enseignement » ?

Le Père Lustiger salue avec enthousiasme la réaction de « familles qui prennent conscience de leurs responsabilités éducatives ». Est-ce bien sûr ? Combien de familles

demandent vraiment à l'école l'éducation et la formation de leurs enfants ? Dans notre civilisation de consommation, « l'éducation » est devenue un « produit » de première nécessité aux yeux des familles soucieuses d'assurer, dans une compétitivité de plus en plus féroce, l'avenir professionnel et la réussite sociale de leurs enfants. La montée de certaines couches populaires au niveau des classes moyennes accentue en France cette préoccupation de la réussite scolaire. L'école publique « démocratisée », non pas dans le sens d'une adaptation aux aspirations et aux valeurs du monde populaire, mais sous la forme d'une extension de l'école traditionnelle aux enfants des catégories sociales culturellement peu préparées et des nombreux immigrés souvent marginalisés, insuffisamment soutenue par l'opinion et perturbée par une succession précipitée et incohérente de « Réformes » mal préparées et mal assumées par des maîtres désorientés ou découragés, cette école publique connaît un certain échec que beaucoup se plaisent à majorer, voire à aggraver. Devant l'expérience et surtout dans la crainte panique d'un tel échec scolaire, les familles les plus favorisées voient dans l'« enseignement catholique » un possible recours pour assurer la réussite scolaire et sociale de leurs enfants. Les parents, comme l'écrivait récemment J.F. Launay, « veulent pouvoir changer de boutique s'ils ne sont pas satisfaits. » (cité dans la Croix du 18 avril 1984). L'auteur ajoutait : « Le lobby de l'école privée ne s'y est pas trompé, lui qui vend de « l'école libre » comme Carrefour vend ses produits libres »...

Ces préoccupations et ces aspirations des parents ne sont sans doute pas méprisables, mais dans la mesure où elles traduisent et développent un individualisme, voire un égoïsme familial, est-il normal et heureux qu'elles rencontrent l'appui inconditionnel de l'Eglise catholique et de sa hiérarchie ?

D'autant plus que, en pareil cas, « la liberté du choix de l'école » profite aux familles les plus intéressées par un tel choix ; car la privatisation de l'enseignement se réalise toujours, même dans le meilleur des cas, au détriment des classes sociales les plus défavorisées en même temps que du « service public » de l'école. Elle accentue la discrimination et l'inégalité sociales, elle favorise le séparatisme et la structuration

Opinion

sociale entre les différentes couches du pays. Défendre ainsi la « liberté de l'enseignement » comme un absolu sans mettre la liberté en tension effective avec les deux autres facteurs de la trilogie républicaine : l'égalité, la fraternité, c'est finalement travailler pour l'injustice et la division sociales du pays.

3°) La privatisation de l'enseignement qui tend à se généraliser dans le monde actuel est un aspect ou un effet du développement d'un capitalisme libéral qui assure la concentration, au bénéfice des uns, des biens de l'avoir, du savoir et du pouvoir au détriment des majorités qui en sont de plus en plus dépossédées. J'ai pu constater les mécanismes de ce processus dans les pays d'Amérique Latine, notamment au Brésil, où le « miracle » économique des années 1970 a favorisé, avec un certain développement des classes moyennes, le succès des écoles privées, non seulement des entreprises commercialisées mais aussi des grands collèges catholiques, et, par voie de conséquence, la dégradation de l'école publique. Les jeunes de la bourgeoisie brésilienne scolarisés dans les grands collèges avec un horaire complet, d'excellents locaux, du bon matériel scolaire, des professeurs mieux payés et mieux encadrés, se présentant au concours d'entrée à l'Université, examen très sélectif — le fameux « vestibular » — gagnent facilement les places, en nombre réduit, dans les meilleures Universités d'Etat où les études sont quasi gratuites, laissant à leurs camarades de condition plus modeste, moins bien préparés dans les collèges publics, le soin de payer leurs études dans des Universités de qualité moindre. Ainsi l'enseignement catholique devient de plus en plus un facteur déterminant de la discrimination et de la distanciation sociales.

La liberté, y compris la « liberté d'enseignement » n'est jamais une réalité innocente et politiquement neutre. Elle prend un sens différent selon qu'il s'agit d'un « libéralisme social » à la Giscard d'Estaing, exemplaire à peine retouché du vieux capitalisme libéral, ou qu'il s'agisse d'un projet de « socialisme démocratique » à inventer pour dépasser ce libéralisme socio-économique dans tous les domaines. Les libertés défendues et promues dans un cas ou dans l'autre ne sont pas précisément les mêmes ni au bénéfice des mêmes catégories sociales. Dans un cas il s'agit, au bénéfice des classes dirigeantes et des classes moyennes, des libertés d'individus et de groupes privés capables de

se les assurer facilement : liberté de la presse et de l'information, liberté de l'entreprise et de la production. Dans l'autre, il s'agit ou il s'agirait, au bénéfice des classes populaires, des libertés sociales et économiques qui ne seraient assurées que par des « services publics » (logement sociaux, protection et sécurité sociales). Le rôle de l'Etat est conçu différemment en ces deux cas. Dans le premier, comme cela se voit dans la forme extrême du capitalisme de Milton Friedman, expérimenté par les militaires chiliens, l'Etat, simple arbitre du jeu des forces économiques, se trouve dispensé et dépouillé de toute responsabilité en matière de Sécurité Sociale, de logement, d'éducation... Chaque individu doit y pourvoir « librement », par ses propres moyens et selon les lois de l'offre et de la demande, ce qui accentue l'accaparement par ceux qui jouissent de la liberté, de l'avoir, du savoir et du pouvoir et l'appauvrissement de ceux qui en sont de plus en plus dépouillés, démunis qu'ils sont des moyens de cette liberté. Dans le second cas l'Etat s'estime responsable et tenu de créer les services publics nécessaires pour l'équitable distribution des biens de la santé, de la culture, de l'éducation et de l'information.

N'y a-t-il pas une défense de la « liberté » qui, pour ne pas tenir compte de ces données, revient à favoriser la domination des « puissants » et à empêcher l'intervention « libératrice » des pouvoirs publics ? L'Eglise a-t-elle des raisons métaphysiques et... évangéliques de préférer un modèle de société privatisé à un modèle plus socialisé et « publicisé » ?

4°) Précisément on ne peut qu'être frappé ici des insuffisances et des dérives « familia-ristes » de la pensée et de la pratique qui commandent l'actuel débat scolaire. Tout est polarisé sur les droits de la famille. La fonction et la responsabilité éducatives de la Société civile sont pour ainsi dire passées sous silence. L'Eglise se soucie de rappeler à l'Etat les droits des pères de famille, mais elle ne se soucie nullement de rappeler à l'Etat les droits et les devoirs de la Société civile en matière d'éducation et d'école.

Il importerait en effet tout d'abord de mieux reconnaître, en distinguant clairement la Société civile de l'Etat, la consistance propre de celle-ci et la spécificité de son rôle

d'Education scolaire. L'Etat est l'organe du pouvoir. La Société civile n'est pas seulement l'ensemble ou la communauté des familles, comme trop souvent l'envisage une certaine conception catholique pour laquelle le tissu social n'est fait que de « cellules familiales », mais elle est l'ensemble des personnes et des groupements constitutifs de la communauté nationale considéré au plus haut niveau de son unité là où sont assumées et transcendées toutes ces composantes. Il faudrait aussi mieux distinguer les divers facteurs qui contribuent à une éducation intégrale, notamment l'éducation familiale, l'éducation scolaire, l'éducation ecclésiastique de la foi, et reconnaître plus clairement les différentes instances responsables de chacune d'elles.

Les enfants d'un pays, s'ils naissent dans leur famille, naissent aussi dans leur Nation (dans Nation, il y a « naître »), et celle-ci a des obligations et des fonctions éducatives spécifiques et indéclinables à remplir à leur égard. Elle doit leur transmettre le patrimoine de leur littérature et de leur culture, l'héritage de leur histoire et des valeurs communes qui les rassemblent pour un projet à réaliser dans le monde. C'est plus spécialement par l'Ecole nationale que la Société civile s'acquitte de ce devoir et assure, par delà les différences culturelles, sociales et religieuses, l'amitié civique et la fraternité entre tous ses jeunes ressortissants. Prétendre configurer l'école à la seule diversité des familles et des groupes privés, n'est-ce pas entraver la fonction unificatrice de l'école à la seule diversité des familles et des groupes privés, n'est-ce pas entraver la fonction unificatrice de l'école et provoquer l'éclatement de la Nation ? Il faut souligner que l'école est en réalité une fonction de la Société civile et non une extension et un prolongement de la famille. La famille comme telle n'a ni capacité ni vocation de faire l'école. Les maîtres ne sont pas les délégués des parents mais les mandataires de la Société civile. Cette dernière n'a donc pas ici un rôle subsidiaire mais un rôle de plein droit. L'éducation familiale et l'éducation scolaire sont distinctes et gagnent à être différentes et complémentaires pour le bien des enfants. Elles ont à s'harmoniser en respectant à la fois la priorité (qui n'est pas exclusivité) du rôle de la famille et la spécificité (qui n'est pas subsidiarité) du rôle éducatif de la Société civile.

Il est regrettable que cette fonction éducativo-scolaire de la Société civile si bien soulignée dans l'encyclique de Pie XI « *Divini Illius Magistri* » (décembre 1929) comme un

élément du « bien commun temporel » dont elle a la charge, ait disparu des perspectives actuelles des tenants de l'enseignement catholique. Pour Pie XI la Société civile est, avec la famille et l'Eglise, une des « trois sociétés nécessaires, établies par Dieu, à la fois distinctes et harmonieusement unies entre elles, au sein desquelles l'homme vient au monde ». Bien que la famille ait une « priorité de nature » et « de droits » par rapport à la Société civile, cette dernière, dans l'ordre du bien commun temporel qui est sa fin propre et dont relève précisément l'éducation scolaire, a « la prééminence sur la famille ». On s'étonne donc que la Déclaration sur l'Education chrétienne de Vatican II (la plus mal venue il est vrai), renversant les perspectives et inversant les responsabilités, en arrive à ne reconnaître à la Société civile, en matière scolaire, qu'un rôle de « subsidiarité ». Une telle insuffisance obligeait le Père Wenger, réagissant à cette dérive « familiariste », à écrire dans son commentaire la rectification suivante : « Le principe de « subsidiarité » mentionné dans le texte n'empêche pas que la Société civile s'occupe des questions d'école et d'éducation selon un droit propre dans la mesure où il lui appartient de régler ce qui est requis pour le bien commun temporel » (p. 403 Antoine Wenger : Vatican II. Chronique de la quatrième Session. Edit. du Centurion). Pourquoi faut-il que cette dérive s'accroisse encore dans le récent message des évêques français publié dans la Croix du 9 mars 1984 qui, sans distinguer la Société civile de l'Etat, déclare : « Les familles ont le droit d'élever leurs enfants selon leur idéal » (à condition de respecter à leur tour le bien commun). Ainsi, l'Etat ne peut se substituer aux familles pour l'école et l'éducation, sans menacer gravement la croissance harmonieuse de la communauté tout entière ». Ce « bien commun » à respecter ne correspond-il pas précisément au rôle que la Société doit remplir dans l'Education scolaire des enfants et ceci non pas d'une façon « substitutive » mais constitutive ?

Une telle insuffisance doctrinale empêche de poser correctement et de résoudre valablement notre problème scolaire ; elle entraîne un conflit permanent et insoluble, dans lequel l'Eglise se range à côté et du côté des familles contre l'Etat accusé de volonté monopolisatrice. Le rôle de l'Eglise ne serait-il pas de faire reconnaître aux familles l'importance et la spécificité de la fonction éducatrice de la Société civile pour le bien et l'éducation intégrale de leurs enfants en même temps que pour la paix civique du pays ? Autrement dit l'épiscopat ne devrait-il pas ici appuyer le Ministre Alain Savary

Opinion

qui représente cette exigence capitale plutôt que soutenir le Chanoine Guiberteau et le Comité de l'enseignement catholique ?

5^o) Ainsi, dans l'actuel débat scolaire, les positions prises par les tenants de l'enseignement catholique et par l'épiscopat français dans la mesure où « unanimement » il les fait siennes, correspondent à des options bien déterminées politiquement au sens le plus élevé du mot : l'option pour le privé plutôt que pour le public, pour une société libérale plutôt que pour une société socialisée, pour les droits des familles plutôt que pour ceux de la Société civile. Ces choix sont sans doute inconscients et sous-jacents, mais comme le dit très bien l'historien Pierre Chaunu : « les choix dangereux sont les choix implicites ».

Par delà les analyses des données objectives proposées ci-dessus s'imposerait ici une psychanalyse de la conscience profonde des catholiques et de leurs évêques. Tout se passe comme si, sous le couvert de la défense de la liberté de l'enseignement privé et de la revendication du libre-choix des familles, l'Eglise cherchait à maintenir et à relancer sa prétention à une institution scolaire proprement catholique à laquelle elle n'arrive pas à renoncer. Malgré le changement des justifications que lui impose l'évolution historique, elle maintient dans un monde sécularisé une exigence des temps de chrétienté.

Aujourd'hui c'est sous le couvert de la « liberté » et du « pluralisme » qu'elle revendique un système scolaire qui lui soit propre, ce qu'elle est pratiquement seule, heureusement pour l'unité du pays, à exiger, mais qui, malheureusement, aboutit à la placer dans une fâcheuse situation de dualisme scolaire. Faut-il y voir la permanence ou la remanence d'une volonté de pouvoir dont elle n'arrive pas à se libérer ?

D'autre part cela coïncide avec une tendance croissante de l'Eglise à la Restauration de la Chrétienté liée d'ailleurs à un mouvement général de peur et de repli idéologiques et politiques vers les sécurités et les certitudes du passé. Ceci apparaît précisément avec netteté dans le chapitre sur l'« Education catholique » du nouveau Code de Droit Canonique qui vient d'être promulgué le 25 janvier 1984. Tout y est conçu en termes

de « droits » de l'Eglise. Elle s'attribue tous les droits en matière scolaire sans aucune limitation. « L'Eglise a le droit de créer et de diriger des écoles de toute matière, de tout genre et de tout degré » (Canon 800). Elle ne tient aucun compte des droits que peut avoir dans ce domaine la Société civile à laquelle elle ne reconnaît que des devoirs. Par contre, aux « parents catholiques » elle attribue « l'obligation et le droit de choisir tous les moyens et institutions grâce auxquels, suivant les circonstances de chaque lieu, ils pourront le mieux pourvoir à l'éducation catholique de leurs enfants ».

Il y a donc lieu de se demander si l'orientation actuelle de notre épiscopat n'est pas appuyée ou même suscitée depuis le « sommet » romain. Nos évêques ne céderaient-ils pas à de récents et fréquents rappels de l'autorité suprême en ce domaine comme dans d'autres ? On abandonnerait ainsi une « collégialité » de co-responsabilité et d'élargissement, inaugurée par l'ecclésiologie de Vatican II, pour aboutir à une « collégialité » de centralisation et d'alignement, qui prive l'Eglise toute entière de l'apport effectif des épiscopats nationaux.

6°) Sur un point au moins l'actuel débat a permis une clarification. Il ne devrait plus être possible désormais d'identifier « les catholiques » avec l'école catholique ni de les situer en bloc dans le camp de l'école privée. Témoignage Chrétien a eu l'heureuse idée, en réaction à « la participation épiscopale aux manifestations en faveur de l'école privée », dans une récente campagne, « Nous, les cathos de la laïque », d'amener quelques dizaines de milliers de chrétiens (élèves, enseignants et parents d'élèves de l'enseignement public) à manifester, par leur signature d'un « appel aux évêques », leur option et leur attachement pour l'école laïque. Ceux-ci n'acceptent plus d'être considérés « comme des chrétiens de seconde zone attachés à un enseignement au rabais » et ils ne se considèrent pas comme des « dissidents » dans leur Eglise.

7°) Mais la clarification ne sera parfaite que lorsque l'on se décidera à poser le problème de l'école comme un problème essentiellement pastoral. Une « école catholique » est-elle nécessaire ou préférable pour l'éveil et le développement de la foi des enfants et des jeunes ou ceux-ci peuvent-ils s'éveiller et croître dans la foi aussi bien et même

mieux dans le cadre de l'école publique ? La réponse ici ne saurait s'appuyer que sur la pratique concrète et l'expérience vécue.

Il y a une trentaine d'années bien des chrétiens avaient découvert que les jeunes, scolarisés dans l'école publique et évangélisés par la communauté ecclésiale, vivaient un type de foi plus personnalisée et plus engagée. Dans beaucoup de paroisses les éléments les plus militants sortaient de la « laïque » plutôt que de l'« école catholique ». Ce qui avait amené bon nombre de curés à abandonner la traditionnelle pastorale de l'école catholique source de soucis financiers et de divisions au sein de la communauté. Il apparaissait que l'école confessionnelle, qui avait pu être un élément justifié et efficace dans un système de chrétienté, avait perdu son sens et son efficacité dans une société sécularisée. C'est cette évolution pastorale dont ils avaient été à la fois les acteurs et les témoins que les « cathos de la laïque », voient aujourd'hui remise en question dans le débat actuel et par la présente campagne pour l'école privée. D'où leur déception et leur inquiétude devant ces menaces de récession et cette tentative de restauration de la chrétienté.

Finalement ils demandent que soit posé le problème pastoral de l'éducation chrétienne des élèves et de la pédagogie de la foi aujourd'hui. Il ne s'agit pas, comme le fait le nouveau Droit canonique (Canon 798) de donner ou d'« impartir » une « éducation catholique » comme un « en soi », comme un amalgame préfabriqué. Il s'agit en réalité d'articuler vitalemment un processus de scolarisation de plus en plus complexe et prolongé avec tout ce qu'il implique d'acquisition de connaissances, d'apprentissage de l'outillage mental, d'expériences personnelles et sociales, avec un processus de développement et une évolution de la foi chrétienne. Ceci implique-t-il que l'Eglise se charge elle-même des deux processus, se faisant à la fois enseignante et catéchète, regroupant ses enfants dans des établissements à elle où dans une ambiance particulière les maîtres eux-mêmes se chargent de réaliser dans un seul et même acte éducatif la synthèse vitale de la culture et de la foi ? Est-il sûr qu'une unité ainsi institutionnellement réalisée constitue l'union la plus profonde et la plus féconde ? La facilité de certaines greffes n'explique-t-elle pas de trop fréquents rejets ? Il apparaît de plus en

plus difficile de préciser ce que l'on entend par « caractère propre » et de définir l'« identité » d'une école catholique. Dans le meilleur des cas une équipe d'éducateurs regroupés pour « un projet éducatif » ne présente pas nécessairement l'homogénéité, voire la qualité prétendue d'une foi suffisamment vécue, pour être témoignante et contagieuse.

Mais de toutes façons en ce qui concerne une pédagogie de la foi qui tienne compte de la psychologie actuelle et de la condition de vie des jeunes il y aurait ici bien des questions à se poser, notamment les suivantes :

1°) Est-il possible, est-il souhaitable de procurer aux jeunes chrétiens un milieu et une ambiance dont l'air soit plus favorable et mieux « conditionné » ? Quelles promiscuités veut-on leur éviter et quels regroupements cherche-t-on à opérer ? N'est-il pas plus normal, finalement plus tonique, pour les jeunes chrétiens de se retrouver, dès le départ de la vie, avec des camarades de tous milieux sociaux, voire ethniques, et de différentes religions ou croyances, avec lesquels ils auront à cheminer tout au long de leur existence ? Une ambiance morale et idéologique qui ne soit pas nuisible à leur foi n'est-ce pas par leur présence active et rayonnante que les jeunes chrétiens ont eux-mêmes à la favoriser au bénéfice de tous leurs camarades. Le sel de la terre est-il fait pour être conservé dans des salières ? Pour le vrai croyant les risques ne deviennent-ils pas des chances ?

2°) Est-il nécessaire et préférable que l'intégration du processus éducatif et du processus évangélisateur soit conduite avec le minimum de distinction, dans le cadre de la même institution, et sous l'action des mêmes maîtres, et grâce à des moyens d'influence institutionnelle ? Ou n'est-il pas possible et plus fécond que les jeunes d'aujourd'hui aient à réaliser une telle intégration grâce à la puissance unifiante de leur conscience personnelle (soutenue par une communauté chrétienne plutôt qu'encadrée par une institution catholique), à partir d'une distinction plus nette des deux processus vécus dans des institutions différentes (école publique et communauté ecclésiale) suscités par des

Opinion

agents distincts (maîtres et catéchètes) ? Réalisant ainsi une union sans confusion, une distinction sans disjonction, une telle pédagogie mieux qu'une « éducation chrétienne » assure une « éducation profane vitalement chrétienne ».

Cette pédagogie a fait ses preuves chez bien des chrétiens (maîtres, élèves) vivant et agissant dans l'école publique. Elle a en outre l'avantage d'être cohérente avec une pastorale d'Eglise de présence et de service au sein du monde et au cœur des institutions communes. L'école publique, comme tout service officiel, a besoin de la présence des chrétiens — élèves, parents et maîtres — à la fois pour être à l'image de la nation et à la hauteur du difficile service qui lui revient. Plutôt que d'encourager les catholiques à fuir et à se réfugier dans des établissements particuliers, ne serait-il pas plus conforme à l'esprit évangélique et au sens « catholique » de les encourager à participer avec leurs concitoyens à la recherche d'un pluralisme interne et d'une meilleure adaptation du service public de l'éducation nationale ? C'est d'ailleurs à ce prix et grâce à une telle participation loyale et désintéressée que l'Eglise peut montrer l'efficacité de la foi dans la réalité de la vie et dans les structures de la Société. Et que ses membres, maîtres et élèves, pourront donner témoignage d'une foi au Christ contagieuse et capable d'attirer tous les hommes de bonne volonté.

Entre ces deux modalités pastorales : l'éducation chrétienne par l'action de l'institution scolaire catholique ou une éducation des chrétiens dans le cadre et sur la base de l'école publique par l'action des moyens proprement pastoraux, il faudra bientôt choisir. Il ne sera pas toujours possible ni heureux de maintenir le double-jeu d'une double pastorale. Elles ne peuvent à la longue que se contredire et se nuire l'une à l'autre de plus en plus. En optant pour le « ralliement » à l'école publique, l'Eglise n'aura rien à perdre et tout à gagner. Elle s'éviterait et éviterait au pays la perpétuation de conflits aussi nuisibles à la paix civique qu'à la transparence de son témoignage.

Espérons que l'épiscopat français de 1984 n'attachera pas son nom à la consécration d'un séparatisme et d'un dualisme scolaires et qu'il n'obtiendra pas du Gouvernement qu'il renonce à ses efforts d'unification et de pluralisme interne d'un grand service public, celui de l'Education Nationale.

La population étrangère dans la société française

Un nouveau document du « Groupe Œcuménique Immigration ».

Ce nouveau document, terminé en mars 1984, vient de paraître.

Le groupe œcuménique a déjà publié depuis cinq ans :

- les immigrés en France aujourd'hui ? (1979)
- les raisons de notre refus :
position sur le projet de loi Stolérü (novembre 1979)
- la population algérienne :
une communauté en suspens (juin 1980)
- Français, Immigrés : vivre ensemble (mars 1981)

Le document actuel : « **La population étrangère dans la société française** » est d'un style différent et sa portée est autre. Il veut répondre, sereinement, mais avec précision, aux questions que beaucoup se posent sur l'avenir de l'immigration, surtout depuis le début des grandes grèves de l'automobile et les élections municipales de 1983.

Le dossier répond aux questions sur :

- L'immigration, l'opinion publique et les média.
- L'immigration dans la crise !
- Quel bilan sur le « vivre ensemble » ?

Le document s'adresse surtout à ceux qui ont une action directe sur l'opinion

- les média, journaux, revues et T.V.
- les responsables des Eglises, des courants politiques, syndicaux, des associations humanitaires.
- les milieux de l'immigration eux-mêmes.

La diffusion de ce dossier est limitée. Car il ne s'agit pas d'une déclaration de plus, mais plutôt **d'une plate-forme de discussion.**

Les lecteurs intéressés par ce document sont invités à le demander au :

269 bis, rue du Faubourg Saint-Antoine, 75011 PARIS Prix : 18 F port en sus.

Pour construire la paix

Un numéro spécial de "Culture & Foi" (été 1984)

Une mine d'informations pour permettre un engagement lucide au service de la paix. Des repères, des renseignements, des prises de positions, une présentation des différents mouvements de Paix, une étude sur la stratégie des grandes puissances par Yves Grenet du mouvement de la Paix, un article du Général Chavanat, membre du Secrétariat de la Défense Nationale, sur la politique de dissuasion du gouvernement français, de nombreux extraits de textes officiels des églises du monde entier, commentés par Christian Mellon...

En somme un dossier important (80 pages, grand format), un ensemble de documents, des textes de référence, à travailler en groupe et à faire connaître le plus largement possible. Nous ne pouvons plus nous abandonner aux décisions des experts !

Prix de ce numéro : 48 F (port compris)

Nous pouvons faire l'expédition aux noms et adresses indiqués, en ajoutant : « de la part de... »

Adresser commandes (avec chèques bancaires ou postaux) à :

**« Education Permanente » Cultures et Foi »
5, rue Sainte-Hélène, 69002 Lyon - C.C.P. Lyon 102.03 N**

MERCI d'établir vous-même votre facture et d'en joindre le règlement à la commande.